

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'entraînement des soldats allemands en France

Les réactions dans l'opinion publique

De notre correspondant de Paris: Qui aurait pu croire, voici quinze ans, dans les heures exaltantes qui suivirent la défaite hitlérienne, que des troupes allemandes pourraient venir s'entraîner en France et, mieux encore, y installer des dépôts permanents de stockage de matériel militaire?

Ce qui aurait pu passer, à l'époque, comme une vue de l'esprit et, plus encore, comme une véritable insulte au sacrifice des morts des deux guerres est pourtant devenu une réalité et, depuis le début de novembre, très exactement depuis le 3, à l'aube, le camp de Mourmelon, situé à l'est de Paris, à proximité de Châlons-sur-Marne, est utilisé par l'état-major de la République de Bonn.

Un accord militaire significatif

Les unités de la Bundeswehr cantonnées à Mourmelon et qui sont composées de fantassins et de parachutistes, sont les premières à venir s'entraîner en France dans des bases logistiques mises à leur disposition en vertu d'un récent accord intervenu entre Paris et Bonn. D'autres suivront selon un rythme qui n'a pas été révélé mais qui, en raison même de l'importance numérique des effectifs de la nouvelle armée allemande, devrait être assez fréquent.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de ce même accord diplomatique-militaire, les bases prévues à la Bundeswehr — et qui demeurent, il sied de le rappeler, sous contrôle français et ne jouissent par conséquent d'aucun privilège d'extra-territorialité — serviront également d'entrepôts fixes pour certains matériels de la République fédérale.

Selon les termes du protocole signé entre Paris et Bonn au Quai-d'Orsay, le 25 octobre dernier, les facilités accordées par le gouvernement français à la République de Bonn ne se limitent pas à la seule « mise à disposition » du camp de Mourmelon. Pour d'autres armes, des arrangements du même ordre ont été prévus par les experts.

C'est ainsi que des marins allemands peuvent s'entraîner à Cherbourg sur des dragueurs commandés par la « Kriessmarine » aux chantiers du grand port français de l'Atlantique, qu'un centre de transmission doit être établi, s'il ne l'est déjà, à Orgeval, dans l'est de la France et, que le polygone de Suppes, situé également près de Châlons-sur-Marne, a été choisi pour l'entraînement des artilleurs de la nouvelle armée allemande.

L'aviation, elle aussi, bénéficiera des avantages du même genre et, déjà autorisée à se servir des aérodromes frontaliers de la vallée du Rhin, elle se verra certainement, au cours des prochains mois, affecter des « bases arrière éloignées » où pourront être installés des échelons permanents de réparation, entretien et stockage.

On parle, à ce propos, mais les négociations ne sont pas encore tout à fait terminées, entre Paris et Bonn, de l'aérodrome d'Istres en Provence, près de Marseille, et d'un autre terrain qui pourrait être celui de Châteauneuf ou celui de Cognac, où existent déjà, on le sait, de très importantes installations américaines.

Au demeurant, et d'après des renseignements de bonne source, les facilités logistiques accordées à la Bundeswehr portent sur 80% de l'ensemble du matériel allemand, et impliquent la création de quinze à vingt dépôts pouvant abriter soixante-quinze jours de stocks de sécurité (munitions, subsistance et matériel) des douze divisions allemandes intégrées au commandement Centre Europe de l'OTAN.

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 4^{me} page)

GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES HIER A PARIS

Le Prix Renaudot a été décerné à Alfred Kern

PARIS (A.F.P.). — Le prix Renaudot a été attribué à Alfred Kern pour son roman « Le bonheur fragile ».



Le lauréat est originaire de l'Alsace. Né en 1919, il a passé son enfance dans la banlieue de Strasbourg, puis a fait des études classiques. Il a notamment suivi deux années de théologie, avant d'être mobilisé en 1940. Alfred Kern, qui s'est penché sur l'histoire et la philosophie, s'est toujours particulièrement intéressé à l'histoire des civilisations.

Professeur depuis 1946 à Paris, il est marié et père de deux enfants. Il a beaucoup voyagé dès l'âge de 15 ans et a séjourné notamment en Allemagne, en Europe orientale, en Suisse et en Italie.

En 1950, son roman « Le jardin perdu » a obtenu le prix Fénelon. Il a ensuite publié « Les voleurs de cendres » (1951), « Le clown » (1958) et « L'amour profane » en 1959. Ces deux derniers romans avaient attiré l'attention des jurys de fin d'année, et cette saison encore, son nouveau roman « Le bonheur fragile » avait fort intéressé quelques-uns des académiciens Goncourt.

Le Prix Goncourt attribué au Roumain Vintila Horia

PARIS (A.F.P.). — Le Prix Goncourt a été attribué hier à Vintila Horia pour son roman « Dieu est né en exil ».

Vintila Horia a connu personnellement les longues affres de l'exil et c'est de cette expérience qu'il a tiré le plus essentiel de son inspiration, ainsi qu'en témoigne l'ouvrage qui vient d'être couronné par les « dix ».

C'est après avoir été interné par les Allemands en 1944, puis libéré par les Anglais, l'année suivante, que Vintila Horia a commencé à vivre l'expérience tragique de tant d'hommes de l'époque moderne, celle qu'un de ses compatriotes devait évoquer dans sa terrible « Vingt-cinquième heure ». Il a vécu d'abord en Italie, où il se lia avec Papini, puis en Amérique du Sud, où il a dû gagner sa vie en faisant diverses besognes.

Vintila Horia est d'origine roumaine. Né à Segarcea, le 18 décembre 1915, il a été initié à la langue et la littérature françaises par une vieille femme aveugle, qui connaissait par cœur Baudelaire, Rimbaud, Anatole France.

C'est en Espagne, où il dirigeait une agence littéraire, que Horia a écrit « Dieu est né en exil ». Il est maintenant à Paris, où il est arrivé il y a deux mois et demi avec sa femme et ses deux filles: Dominique, 8 ans, et Christine, 6 ans.

VINTILA HORIA: Dieu est né en exil

Né en Roumanie, où il apprit le français en lisant Baudelaire et Rimbaud, Vintila Horia a été attaché de presse à Rome en 1940, puis transféré à Vienne en 1942, il est interné par les Allemands, et en 1945 il refuse de rentrer dans son pays soumis à la domination étrangère. On le trouve en Italie, où il se lie avec Papini, à Buenos-Aires où il gagne sa vie comme gratte-papier, en Espagne où il est à la fois employé d'hôtel et courtier littéraire. Vie d'exilé, faite de misères et d'humiliations, mais d'autres choses encore. Comme le dit si bien Daniel-Rops dans sa belle préface: « L'exilé, l'homme qui a tout perdu, ne serait-il pas prédestiné à juger le monde des hommes installés, à en dénoncer l'hyppocrisie et l'injustice? Ne serait-il pas aussi préparé à vivre les grandes expériences spirituelles? »

P.-L. BOREL.

(Lire la suite en 15^{me} page)

A LA CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE L'OTAN QUI S'EST OUVERTE HIER MATIN A PARIS

Le général Norstad a proposé un « plan nucléaire » en sept points



Le vice-président élu des Etats-Unis, Lyndon Johnson (au centre) et le sénateur démocrate J.-W. Fulbright (à droite) sont arrivés dimanche à Paris pour assister à la réunion du groupe parlementaire de l'OTAN.

PARIS (A.F.P. et U.P.I.). — La conférence des parlementaires de l'OTAN s'est ouverte lundi matin, au palais de la porte Dauphine, à Paris.

Le général Béthouart, président de la conférence, après avoir souhaité la bienvenue à la centaine de parlementaires venus assister à la session, a déclaré notamment:

« Depuis notre session de Washington, l'activité subversive de MM. Khroutchev et Mao Tsé-toung n'a pas cessé de croître. Les Soviétiques maintiennent en Allemagne de l'Est une armée de premier échelon de vingt divisions blindées et mécaniques, appuyée par 1700 avions, prête à entrer en campagne à tout moment et susceptible de pénétrer rapidement et profondément dans les dispositifs alliés en n'employant que de l'armement traditionnel. »

Il est évident, a dit enfin le général Béthouart, que la conception initiale de la défense ne répond plus complètement aux menaces de l'heure. Le danger étant universel et global, la défense doit être universelle et globale, dans les divers secteurs d'activité économique, politique, scientifique, social et militaire. »

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 4^{me} page)

A la suite du refus du diplomate ghanéen Welbeck de quitter Léopoldville

Les troupes congolaises ouvrent le feu sur les « casques bleus » de l'ONU

PLUSIEURS SOLDATS TUNISIENS SONT TUÉS

LÉOPOLDVILLE (U.P.I. et A.F.P.). — C'est à 16 heures (heure suisse), hier après-midi, que M. Nathaniel Welbeck, le diplomate ghanéen expulsé par le colonel Mobutu, devait en principe quitter le Congo.

En effet, M. Welbeck avait déclaré sans ambages qu'il ne quitterait pas le Congo. En réponse, M. José Nussbaum, commissaire à l'Intérieur, affirmait:

« Mes parachutistes seront à l'ambassade ghanéenne dès 15 heures pour s'assurer du départ de M. Welbeck. S'il refuse de partir, poursuivait M. Nussbaum,

mer, les paras envahiront l'ambassade. Les « casques bleus » tunisiens, en position entre les soldats ghanéens qui gardent l'ambassade et les forces congolaises qui la surveillent, manifestaient déjà, selon les observateurs, une certaine nervosité. »

(Lire la suite en 15^{me} page)

Session d'automne du Grand Conseil neuchâtelois

Surprises aux nominations judiciaires: un libéral présenté par les socialistes l'emporte sur le candidat de l'entente bourgeoise

Débat passionné sur le projet de budget pour 1961

Séance surprise que celle d'hier! Pour la nomination des nouveaux juges de districts du chef-lieu et du Val-de-Travers, libéraux et radicaux s'étaient entendus pour désigner chacun un candidat. Or, les socialistes opposèrent au libéral désigné pour le premier poste un avocat neuchâtelois, membre de la Nouvelle gauche, anciennement communiste. Celui-ci fut battu. La gauche décida alors, pour le second poste, de jouer avec bourgeois un tour à sa façon. Elle désigna... un libéral qui n'avait pas reçu l'agrément de son parti mais qui triompha du candidat radical, grâce à la coalition socialo-populiste, avec l'appui de quelques dissidents bourgeois. L'incident souleva pas mal de commentaires!

Puis on aborda la discussion du budget. Là encore on assista à un débat assez surprenant. Alors qu'un député libéral, M. Blaise Clerc, mettait en garde fort justement le Conseil d'Etat contre une politique de dépenses et lui conseillait d'étudier une rationalisation et une modernisation de notre appareil adminis-

tratif — 58 millions de dépenses pour 140.000 âmes, n'est-ce pas excessif? — l'extrême-gauche et la gauche tentèrent de compromettre le gouvernement en se donnant l'air de soutenir sa politique. Le chef du département des finances déclara, pour sa part, s'en tenir au juste milieu... Mais le débat, à certains moments, fut aussi passionné. Attaqué avec force par le député socialiste Tissot, directeur du Gymnase de la Chaux-de-Fonds, M. Clerc dut riposter avec non moins de vigueur. Et alors que, pendant sa première intervention, des murmures déjà se faisaient entendre sur les bancs populistes, il lâcha:

« Enlevez vos chaussures, pendant que nous y êtes! Il ne croyait pas si bien dire. Quelques instants auparavant, pendant une suspension de séance, des jeunes gens malicieusement lancés de la tribune du public une petite semelle de couleur rouge en direction du chef du POP. Et celui-ci s'efforçait de la relancer en direction de la tribune! Chacun prit l'incident avec bonne humeur!

La session ordinaire d'automne du Grand Conseil s'est ouverte hier après-midi au château, sous la présidence de M. A. Cuche.

Après l'assommoir de M. R. Hoffer (soc.) remplaçant M. J. Liniger, démissionnaire, on procéda à la nomination d'un président du tribunal II du district de Neuchâtel en remplacement de M. B. Houriet, nommé récemment juge cantonal.

Les libéraux présentent la candidature de M. Pierre Guye, juriste, actuellement à Berne, cependant que les socialistes soutiennent celle de M. René Meylan, avocat, membre de la Nouvelle gauche.

M. P. Guye est désigné par 62 voix contre 50 à M. Meylan.

Avant l'élection du président du tribunal du district du Val-de-Travers (en remplacement de M. Yves de Rougemont devenu président du tribunal I de Neuchâtel), le groupe socialiste demanda une suspension de séance.

A la reprise, les radicaux présentent M. H. Schupbach, licencié et bientôt docteur en droit, âgé de 25 ans. Les socialistes, contrant cette candidature, présentent celle d'un... libéral, M. Ph. Favarger!

R. Br.

(Lire la suite en 16^{me} page)

Fête des enfants au Japon



Chaque année, les enfants japonais fêtent le « Shichi-go-san » qui correspond à notre fête de Noël. Vêtus d'anciens costumes, ils vont prier dans les temples pour demander une longue vie. Comme le sexe féminin est toujours considéré comme inférieur, les filles fêtent ce jour deux fois dans leur vie — à 5 et à 7 ans — tandis que les garçons n'ont besoin que d'une fête, à 5 ans.

J'ÉCOUTE...

Interrogations...

ENCORE un rouge-gorge qui a oublié de partir. Mais sûrement vous l'avez vu au bord de la plate-bande dépolluée où le cultivateur apportait quelques derniers soins pour l'hiver approchant. Et qui, à deux pas de lui tout au plus, le fixait de son merveilleux œil noir, attendant de lui on ne sait quoi.

Il y a plus d'une légende sur l'amitié du rouge-gorge et du charbonnier. Ainsi l'écrivain valdois, Eugène Rambert, en parlait dans cette œuvre magnifique, illustrée par le peintre neuchâtelois Léo-Paul Robert, « Les oiseaux dans la nature ».

On en pourrait écrire d'autres sur l'amitié du rouge-gorge et du cultivateur.

Tout aussi proverbiale. Où l'oiseau de rêve, confiant et distant, appellerait le rêve également.

Comme l'avait fait le cultivateur, au bord de la plate-bande dépolluée. Lâchant son outil, il s'était pris à rêver, ainsi que, dans la pleine nature, on le peut faire encore.

Mais combien de temps pourrions-nous rêver ainsi en regardant les oiseaux dans la nature? Les villes tentaculaires envahissent tout. Il n'y a bientôt plus de taillis où les oiseaux s'en vont nichés.

A telle enseigne que, le long de la route nationale de Colmar à Strasbourg, toute une forêt de cent hectares, près de Schoppenwihr, va être consacrée à une station ornithologique. Et pourquoi? Pour sauver les espèces d'oiseaux en voie de disparition.

Misère de misère! Où s'en va donc la poésie de toutes choses?

Ne nous restera-t-il, un jour, que la pulvérisatrice, la « boïlle » aux produits cupriques, pour évoquer le rêve et poursuivre la vermine?

Après tout, n'était-ce pas la question que posait déjà, l'œil noir qui tout rond dans la plume écarlate du rouge-gorge?

FRANCHOMME.

RÉSULTATS DÉFINITIFS AU JAPON

TOKYO (A.F.P.). — Les résultats officiels définitifs des élections japonaises sont les suivants:

Démocrates - libéraux (conservateurs): 296; socialistes: 145; socialistes-démocrates: 17; communistes: 3; indépendants: 5; autres partis: 1.

Les libéraux-démocrates conservent la majorité absolue à la Diète et gagnent même treize sièges (passant de 283 à 296). Les socialistes gagnent 23 sièges au détriment des sociaux-démocrates (- 23). La gauche n'avance donc ni ne recule, tandis que les communistes gagnent 2 mandats.

AVIS OFFICIELS



**BLOCAGE - FINANCEMENT
DES VINS BLANCS DE NEUCHÂTEL
DE LA RÉCOLTE 1960**

La Confédération envisage une action de blocage-financement dont l'organisation incombe aux cantons, pour une partie des vins de la récolte 1960.

Les propriétaires de vins blancs de Neuchâtel qui désirent obtenir avec la garantie de l'Etat et sous certaines conditions, un crédit bancaire à taux réduit sont priés de s'adresser à l'Office cantonal de blocage des vins, département de l'Agriculture, rue du Château 19, Neuchâtel, qui leur fera parvenir les prescriptions et un bulletin d'inscription.

Le dernier délai pour le retour des inscriptions est fixé au 30 novembre 1960.

Département de l'Agriculture.



**ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL**

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail organise un cours romand pour la formation de

maître à plein emploi

pour l'enseignement professionnel et l'enseignement complémentaire professionnel (français, calcul, comptabilité, etc.).

Début du cours : mi-avril 1961. Clôture : fin mars 1962.

Conditions d'admission :

- posséder un brevet pour l'enseignement primaire ou secondaire ou une licence en sciences économiques ou sociales ;
- avoir déjà enseigné avec succès ;
- être âgé de 25 ans au minimum.

Inscriptions et renseignements : Office cantonal du travail, section de la formation professionnelle, Château 12, Neuchâtel.

Délai pour les inscriptions : 28 novembre 1960.

Office cantonal du travail.

VILLE DE NEUCHÂTEL

**ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET
D'ÉLECTRICITÉ**

Année scolaire : 1961 - 1962

Délai d'inscription : 11 janvier

examens d'admission

Pour la Division technique : 18 janvier
Pour la Division pratique : 16 janvier

visite de l'école

L'école en activité sera ouverte au public le **SAMEDI 10 DÉCEMBRE** de 9 à 12 heures et de 14 à 16 h. 30

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Enchères publiques à Colombier

Mercredi 23 novembre 1960, dès 14 heures. Continuation de la vente aux enchères de vêtements, sous-vêtements, lingerie, etc., au magasin Jaquet, avenue de la Gare 2.

OFFICE DES FAILLITES.

IMMEUBLES

CAFÉ-RESTAURANT

Auberge, grandes salles

à vendre, avec ou sans exploitation viticole de deux poses vaudaises et verger. Etablissement seul dans chef-lieu de cercle du Nord vaudois, grand dégagement. Ecrire sous chiffres P 14,820 E, à Publicitas, Yverdon.

Créée par **Fiduciaire F. LANDRY**

Collaborateurs : **Berthold Prêtre** **Louis Pérona**

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre

IMMEUBLE NEUF

10 logements d'une pièce, cuisine, douche, balcon, central mazout, à Neuchâtel.

IMMEUBLE MODERNE

6 logements de 3 et 4 pièces, confort, avec annexe occupée par atelier, belle situation, à Colombier.

IMMEUBLE NEUF

14 logements de 3 et 4 pièces, 1 bureau, 5 garages, tout confort, dans village à 8 km. de Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel, près de la gare, **VILLA**

confortable de 13 chambres, vue. Adresser offres écrites à A. P. 4517 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le placement de Fr. 200.000, je cherche à acheter un ou plusieurs **IMMEUBLES**

dans le district de Neuchâtel ou de Boudry. Adresser offres écrites à C. H. 4519 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER
dès le 24 janvier 1961**

à 2 minutes de la gare de Neuchâtel, **BEAUX APPARTEMENTS** de 4 1/2, 3 1/2, 2, 1 pièce et STUDIOS.

TOUT CONFORT : ascenseur, dévaloir, frigo, eau chaude et chauffage général. Prise de télévision.

S'adresser à **IMMOPARTICIPATION S.A.**, Ecluse 64, Neuchâtel. Tél. 5 79 85.

A louer tout de suite ou date à convenir, aux Hauts-Geneveys, **APPARTEMENT**

de 4 pièces, tout confort, vue étendue. Adresser offres écrites à H. O. 4913 au bureau de la Feuille d'avis.

Voitures en hivernage

Libre tout de suite, local pour loger quelques voitures qui ne roulent pas durant l'hiver. 25 fr. par mois. — Jean Rosselet, Grand-Rue 37, Corcelles. Tél. 8 17 14.

CHAMBRES

Chambre à louer pour le 1er décembre. — S'adresser : 1er-Mars 6, 1er étage, à gauche.

Chambre à louer au centre pour le 1er décembre. — Tél. 5 42 09, Concert 4, 3me étage à droite.

A louer chambre chauffée à monsieur sérieux, rue des Poteaux 2, 4me étage.

A LOUER

à Corcelles, chambre indépendante, meublée, eau courante, chauffée, libre tout de suite; seulement pour l'hiver. 50 francs par mois. — Jean Rosselet, Grand-Rue 37, Corcelles. Tél. 8 17 14.

PENSIONS

A louer à jeune homme sérieux petite chambre avec bonne pension. — Beaux-Arts 24, 2me étage.

DEM. A LOUER

Je cherche **studio meublé** avec cuisine. Urgent. — Faire offres à J. D., poste restante, Neuchâtel 1.

Médecin cherche à louer pour l'été 1961, au centre de la ville, un

un appartement de 12 pièces ou 2 appartements de 6 à 7 pièces

situés dans le même immeuble, de préférence. Faire offre sous chiffres AS 37984 L., aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Lausanne.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons pour tout de suite, éventuellement pour époque à convenir,

premières vendeuses

capables, connaissant le français et l'allemand, pour nos rayons

bijouterie-passementerie-colifichets

Faire offres, avec photo, références et copies de certificats aux

GRANDS MAGASINS BOULDOIRES, BIENNE

Ensuite du développement de notre entreprise, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

fraiseurs-mécaniciens

Places stables et bien rémunérées pour personnes compétentes. Semaine de cinq jours. Faire offres ou se présenter à la fabrique John-A. Chappuis S. A., 37, rue des Chansons, Peseux.

Important bureau de la place cherche, pour époque à convenir, jeune

STÉNODACTYLO

ayant déjà de la pratique, habitué à un travail précis. Place stable et bien rémunérée. Faire offres, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres G. U. 5002 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

La Chaux-du-Milieu

A louer logement remis à neuf de 3 chambres, cuisine, jardin et dépendances. Disponible immédiatement. Prix : 50 fr. par mois. — S'adresser au bureau communal, La Chaux-du-Milieu.

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

énergique, ayant quelques années de pratique dans la mise en chantier des commandes, dans les relations avec les fournisseurs et termineurs, et capable de coordonner la production en fonction des ventes.

Situation stable et bien rémunérée. Offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 6652 N à Publicitas, Neuchâtel.

ESCO S.A.
Fabrique de machines
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engage, pour tout de suite ou époque à convenir :

**MÉCANICIENS
TOURNEURS
FRAISEURS**

Semaine de 5 jours. Ambiance de travail agréable. Avantages sociaux. Courses assurées par service de transport privé de l'Usine : **BOUDRY-GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

Nous cherchons pour notre kiosque à journaux de Cortaillod

GÉRANTE

Les débutantes dans la branche seront introduites.

Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photo doivent être adressées à la

Société Anonyme LE KIOSQUE, à Berne

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie, établie au Locle, cherche pour époque à convenir,

employée de bureau

pour remplir les fonctions suivantes : réception téléphone correspondance divers travaux administratifs

Adresser offres, avec prétention de salaire, sous chiffres AS 63.471 N, aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

Entreprise de construction du Vignoble cherche

MÉTREUR

Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffres P. 6645 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise de Lausanne cherche

CONTREMAÎTRE ou éventuellement **CHEF D'ÉQUIPE**

capable, pour travaux de transformation à l'intérieur. Faire offres sous chiffres P. K. 44224 L. à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons **REPRÉSENTANT**

pour nos salamis et charcuteries. Clientèle : revendeurs, hôtels, grandes entreprises. Eventuellement comme représentation accessoire à la provision. — Offres sous chiffres O 12747 Publicitas, Lugano.

Entreprise de Lausanne cherche

GRUTIER

Travaux de longue durée en ville. Faire offres sous chiffres P. D. 44197 L. à Publicitas, Lausanne.

Pour le 1er décembre on demande une

JEUNE FILLE

pour l'office et la cuisine. Libre tous les dimanches. — S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Seyon, Neuchâtel.

Importante fabrique de machines-outils de la place de Genève cherche

I GAMMISTE

Personnes connaissant la fabrication des machines-outils ainsi que les machines et l'outillage de fabrication, habiles dessinateurs capables d'établir des gammes d'usinage illustrées sont priées de faire offres en joignant curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaires et références sous chiffres Z 250.789 X Publicitas, Genève.

Nous cherchons pour entrée au plus tôt un

JEUNE EMPLOYÉ

ayant fait un apprentissage de commerce ou disposant d'un certificat équivalent et désirant se familiariser avec le système de la comptabilité à cartes perforées. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificat et photographie à **Chocolat Suchard S. A., Neuchâtel-Serrières.**

Italien

On cherche employé, déjà en Suisse, pour les travaux de la vigne. Salaire au mois. Entrée début 1961. Adresser offres écrites à V. G. 4989 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate

sommelière débutante

Faire offres aux heures des repas et le soir jusqu'à 11 h. — Tél. (038) 7 51 97.

Sommelière

trouverait bonne place pour tout de suite. — Adresser offres écrites à A. N. 4996 au bureau de la Feuille d'avis.

Confiserie cherche pour tout de suite ou date à convenir,

jeune vendeuse

sachant le français et l'allemand; libre le dimanche. — S'adresser à Perriraz, confiseur, rue de l'Hôpital 7, Neuchâtel.

Entreprise des Taxis CAB, Neuchâtel cherche tout de suite ou pour date à convenir

CHAUFFEURS

qualifiés et de bonne présentation. Offres à Taxis CAB, Evole 1, Neuchâtel. Tél. 5 22 02.

URGENT, un

MONTEUR SANITAIRE qualifié et **AIDE-MONTEUR**

seraient engagés dans le plus bref délai. Pour tous renseignements, tél. 5 66 39.

Commissionnaire, aide-magasinier

jeune homme 16 à 18 ans, est demandé par commerce de gros à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres B. O. 4997 au bureau de la Feuille d'avis.

COMPTABLE

de première force et de toute moralité est cherché par société fiduciaire, Age 25 à 35 ans. Prière de faire offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo à Société fiduciaire Vigilis S.A., la Chaux-de-Fonds.

On engagerait, tout de suite, un

bon manoeuvre

robuste et sérieux, de nationalité suisse. Place stable. Bon gain. Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à Meystre & Cie, plâtrerie-peinture, Neuchâtel, Saint-Maurice 2.

Banque privée de Neuchâtel cherche

EMPLOYÉE

ayant quelques années de pratique, au courant de la sténodactylographie. Entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres sous chiffres H. V. 5003 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison d'importation de Neuchâtel engagerait

apprentis de commerce

Entrée début avril 1961. Conditions légales. — Faire offres en indiquant écoles suivies sous chiffres F. T. 5001 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour notre département de machines spéciales pour l'industrie horlogère nous cherchons

chef de fabrication

ayant de l'expérience dans la fabrication de machines spécifiques pour l'horlogerie.

Nous offrons place stable avec de bonnes perspectives d'avenir, conditions de travail agréables et assurance vieillesse.

Personne possédant bonnes qualités pour diriger le personnel, parlant le français et l'allemand, est priée de faire ses offres de service avec curriculum vitae, copie de certificats et photo, à la Direction de la maison

HENRI HAUSER S. A.

Machines spéciales et instruments optiques, Bienne.

Manufacture d'horlogerie cherche pour son département terminage

employé commercial de fabrication

parlant le français et l'allemand, connaissance de l'anglais, au courant de la fabrication et des commandes de boîtes, cadrans, etc. Autorité pour diriger le personnel et traiter avec les fournisseurs. Bon organisateur, caractère agréable. Place d'avenir bien rémunérée, caisse de prévoyance. Entrée à convenir. Offres sous chiffres G. 2,100,005 à Publicitas, Bienne.

Hôtel Croix-Blanche, Noiraigue, cherche

jeune fille

pour le ménage et le service, ou remplaçante. Tél. 038-9 41 06.

Sommelière

est demandée dans bon café. S'adresser au café de la Paix, la Chaux-de-Fonds. Tél. 039 - 2 15 32.

Nous cherchons

employée de maison

S'adresser : bureau Stoller, Haringstrasse 16, Zurich 1. — Tél. (051) 34 64 57.

A VENDRE

A vendre **cuisinière électrique**

«Therma», 4 plaques, en parfait état. Prix avantageux. Tél. 5 66 39, Rivraines 54, 1er étage à gauche.

APPRENTISSAGES

Maison d'importation de Neuchâtel engagerait

apprentis de commerce

Entrée début avril 1961. Conditions légales. — Faire offres en indiquant écoles suivies sous chiffres F. T. 5001 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

GUITARE

On demande à acheter une guitare. Faire offre par téléphone aux heures des repas et le soir. No (038) 7 19 17.

On cherche à acheter

PIANO

Paiement comptant. — Ecrire sous chiffres AS 63.474 N, aux Annonces Suisses S.A., «ASA», Neuchâtel.

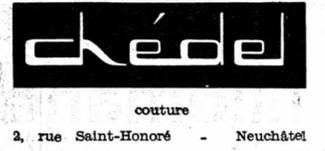
EN EXCLUSIVITÉ A NEUCHÂTEL

et durant 3 jours seulement: aujourd'hui mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 novembre,

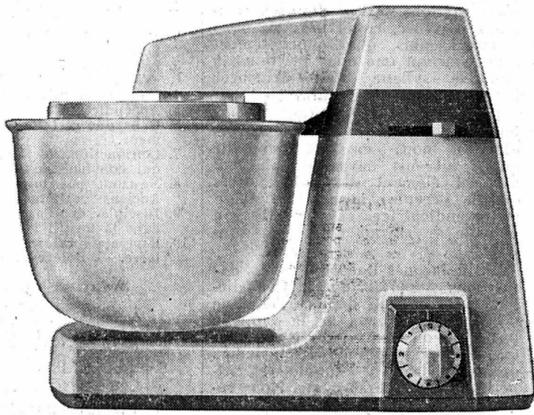
MODÈLES DE PRÊT A PORTER,

robes de cocktail, robes à danser, robes du soir courtes et longues à partir de Fr. 160.—; présentation par mannequin.

Vu le nombre restreint de places, prière de prendre rendez-vous par téléphone: No 5 43 46



Rotel Princess
du nouveau
à la cuisine!
Une sensation
mondiale!



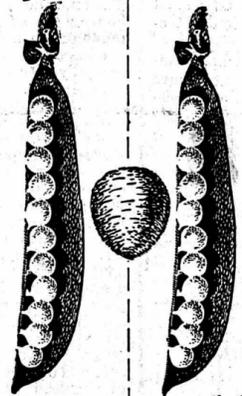
Vous en serez tout autant enthousiasmée que des centaines de spécialistes et maîtresses de maison en Europe. Rotel-Princess est le résultat de longues recherches et d'une expérience universelle. Titulaire de la distinction «la forme utile» décernée par l'Association Suisse de l'Art et de l'Industrie (SWB), le Rotel-Princess est bien plus qu'un simple auxiliaire de cuisine — il ouvre une ère de travail ménager plus agréable! A la cuisine, il vous déchargera des tâches les plus diverses: émincer, presser fruits et légumes, réduire en purée, couper, râper, mélanger, fouetter, brasser, pétrir, moulin, le café, passer légumes et fruits séchés etc. Prix seulement **fr. 298.—**



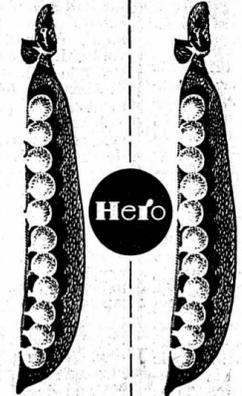
démonstration au rez-de-chaussée

amourins
neuchâtel

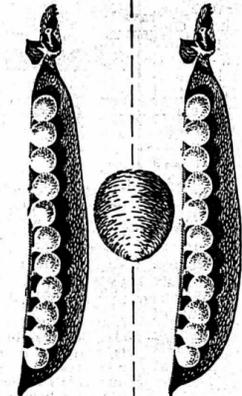
NOUVEAUTE



Petits Pois des Gourmets Hero



mélangés à de succulentes carottes de Paris



1/1 boîte fr. 2.30 1/2 boîte fr. 1.30
Exigez l'étiquette argent



Pois et Carottes des Gourmets Hero



Conserves Hero Lenzbourg

Nouvel arrivage des dernières nouveautés
Milieux bouclés
Immense choix. Toutes dimensions
TAPIS BENOIT
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Crédit
Présentation à domicile, le soir également
Toujours les plus bas prix. Fermé le samedi

N'est-il pas plaisant...
le nouveau tube de
Purée de tomates
Thomy?

Il permet, tout comme le tube de Mayonnaise Thomy, de décorer à ravir une foule de canapés!



La seule purée

de tomates avec chèques Silva! (sur le capuchon)



La tenue dynamique des jeunes!



Pantalons pour fillettes

en lainage rayé fantaisie ou écossais, coupe moderne, façon classique. Taille 6 ans

+ augmentation 2 fr. par 2 ans

18⁹⁰

Manteaux pour fillettes

en tissu lainage uni, coupe soignée, tous coloris mode. Taille 60 cm.

+ augmentation 4 fr. par 5 cm.

59.-



LA SUISSE ET LA MER

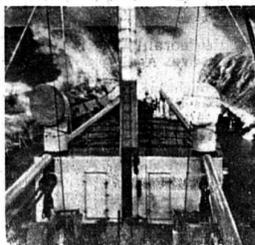
par Jean-Didier Bauer Préface d'Olivier Reverdin

La marine suisse... n'est-ce qu'un sujet à chansons?

Voici un ouvrage qui rétablit la vérité.

L'AUTEUR: Jean-Didier Bauer, a vécu ses premières expériences nautiques sur notre lac, par - calme plat, vent debout et tempête. Il est officier de marine et portera bientôt le grade de capitaine au long cours, de maître après Dieu. Il a navigué déjà sur toutes les mers et sous tous les cieux.

JEAN-DIDIER BAUER
LA SUISSE ET LA MER



L'OUVRAGE: S'il résume l'histoire de la navigation et salue au passage les grands marins, les événements marquants et les dates fastes ou funestes, il ne s'arrête pourtant pas au passé. Il traite des conditions de vie à bord, dans la marine marchande en particulier. Il permet ainsi de vivre, dans le travail, les loisirs, les escaliers, avec ces hommes qui ont choisi le risque, le voyage et l'aventure. Recrutement, formation, salaires, contrats, congés, etc. Ce livre dense, écrit avec enthousiasme, ouvre sur des horizons infinis et nouveaux; il apporte un air vivifiant, chargé de soleil et d'embruns.

Un volume de 240 pages, au format 15.5x21.5, avec 16 croquis, 40 photos en héliogravure, couverture illustrée en couleurs. L'ouvrage paraîtra en décembre. Il est mis en souscription jusqu'au 15 décembre 1960 au prix de faveur de Fr. 15.— Dès la sortie de presse, ce prix sera porté à Fr. 16.50

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souscris à exemplaire (s) au prix de Fr. 15.— de

LA SUISSE ET LA MER

payable (s) * au C.C.P. IV 1226 * par remboursement

Nom:

Rue et No: Localité:

Date: Signature:

* Biffer ce qui ne convient pas

Détacher et envoyer sous pli ouvert affranchi à 5 ct. à votre libraire ou aux

ÉDITIONS DE LA BACONNIÈRE, BOUDRY (NEUCHÂTEL)

OCCASION

Beau meuble «Necchi» de démonstration. Prix avantageux, garantie. Facilités de paiement. Wetstein. Seyon 16, Neuchâtel. Téléphone 5 34 24.

Toujours du nouveau Meubles

«Au Bûcheron» Ecluse 20 Tél. 5 26 33 NEUF - OCCASION Facilités de paiement

Fournitures de machines à coudre

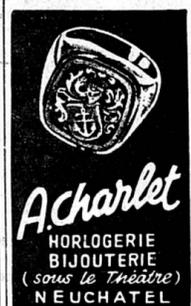
pour toutes les marques. Aiguilles, dés, assortiments de fil, etc.



Tél. (038) 5 34 24

Märklin «HO»

A vendre locomotives, wagons, aiguillages, rails standard et modèle, accessoires. Transformateur et régulateurs «Buco». Révision et réparation de locomotives. — Tél. 5 62 47.



Articles et documents

L'entraînement des soldats allemands en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est donc, on le voit, un accord militaire d'une très grande ampleur, qui a été conçu dans le cadre d'un système de sécurité européenne articulée sur le principe classique de la « défense en profondeur », mais qui, on le conçoit aisément aussi, n'a pas manqué de susciter, en France, des réactions psychologiquement assez brutales, le souvenir étant loin d'être effacé des heures noires de l'occupation 1940-1945.

Cependant, et c'est justice de le reconnaître, les protestations ont été presque exclusivement formulées par l'extrême-gauche, qui a vu, là, l'occasion rêvée de lancer une campagne contre le « militarisme revanchard » de la République fédérale. Des associations patriotiques s'y sont associées, et les survivants des camps de la mort ont, eux aussi, exprimé l'amertume que provoquait en eux la présence de troupes allemandes sur le sol de France.

de l'Europe et à l'association des peuples qui la composent. Il était bon que ce fut l'homme du 18 Juin, et pas un autre, qui prit cette initiative. Risque pour risque, plutôt celui de la générosité que celui du ressentiment.

Replacé ainsi dans un double contexte politique et technique, l'accord logistique franco-allemand prend toute sa signification : celui d'un gage de paix dans la mesure où il aboutit à un brassage psychologique entre deux pays si longtemps ennemis, celui d'un renforcement de la sécurité européenne dans la mesure également où une partie importante du potentiel défensif du monde libre se trouve désormais à l'abri des surprises dramatiques d'une offensive éclair.

Là se trouve, semble-t-il, l'élémentaire vérité, et si le pragmatisme du chef de l'Etat peut quelque fois heurter des

consciences demeurées très sensibles au souvenir des épreuves d'un passé douloureux, force est de reconnaître que, puisque l'Allemagne de Bonn fait partie intégrante du monde libre, ce serait erreur, sinon même folie, que de vouloir pratiquer à son égard une politique de discrimination dont le seul résultat serait d'affaiblir le potentiel défensif de l'Occident.

Jusqu'ici les troupes allemandes cantonnées à Mourmelon ont fait preuve d'une discrétion exemplaire. On souhaite qu'elles persistent dans cette attitude décente. Ce sera pour elles le meilleur moyen de faire oublier les crimes de la génération qui les a précédées. On ne leur en demande pas davantage. Qu'elles s'entraînent, mais sans chansons martiales ni bruits de bottes sur la chaussée. Elles révéleraient de trop douloureux souvenirs.

M.-G. GELIS.

Au centre de recherches du Weissfluhjoch De la grêle artificielle pour l'étude de sa formation

Lors des cérémonies anniversaire de la victoire du 11 novembre 1918, plusieurs manifestations se sont déroulées. Tacitement autorisées par le gouvernement qui avait interdit celle de la gauche communiste avait projeté de faire à Paris, place de l'Opéra, elles ont eu lieu dans la région parisienne et en province, particulièrement à Oradour, où l'on n'a pas oublié l'abominable massacre de 1944.

Des fleurs ont été déposées aux monuments aux morts, des discours prononcés rappelant le souvenir des héros de la Résistance, des lettres de protestation adressées au président de la République et au premier ministre.

Ceci précisé, et qui montre bien que la présence des soldats « vert-de-gris » en France a soulevé un réflexe anti-allemand incontestable, il reste que l'ensemble de l'opinion publique est demeurée passive, que les réunions protestataires ont été relativement peu nombreuses et peu suivies et que, en fin de compte, cette forme nouvelle de « coopération franco-allemande » n'a soulevé aucun écho politique de nature à remettre en cause le contenu de l'accord militaire établi entre la France et la République fédérale.

(C.P.S.) Pour pouvoir lutter contre la grêle avec quelque efficacité, il s'agit tout d'abord de connaître les conditions dans lesquelles elle se forme. C'est pourquoi la commission fédérale d'étude de la grêle et de lutte contre ce fléau a décidé de créer une station de recherche auprès de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches, spécialement chargée de découvrir quel est le processus de congélation à l'intérieur d'un nuage orageux.

Dans une communication à la Société d'assurance contre la grêle, M. Roland List, directeur de l'Institut de recherches, déclare que l'on pourrait bien essayer de voler à l'intérieur même d'un nuage de grêle, mais que l'expérience serait trop dangereuse. Pour découvrir les conditions de température, d'humidité et de vitesses des vents qui règnent dans les nuages à grêle, on a donc adopté un procédé à la fois moins facile et plus commode : l'examen des grêlons eux-mêmes d'un nuage à grêle, mais que l'expérience serait trop dangereuse. Pour découvrir les conditions de température, d'humidité et de vitesses des vents qui règnent dans les nuages à grêle, on a donc adopté un procédé à la fois moins facile et plus commode : l'examen des grêlons eux-mêmes d'un nuage à grêle, mais que l'expérience serait trop dangereuse.

glace se forme à partir des différents cristaux. Les noyaux de cristallisation peuvent différer considérablement d'une chute de grêle à l'autre ; mais ici l'interprétation qu'on en peut tirer pour la formation des grêlons ne saurait être autre chose qu'une affaire d'expériences.

Celles-ci doivent être réalisées dans des installations capables de produire les conditions atmosphériques voulues. A cette fin, un « canal d'essais » a été construit au Weissfluhjoch, dans lequel il est possible de recréer les conditions dans lesquelles la glace se forme dans un nuage. Ces conditions résident dans une température de -60° C, des vitesses de vent jusqu'à 100 km.-h. et des quantités d'eau atteignant jusqu'à 20 g. au mètre cube d'air. Le problème se complique encore du fait que, dans la nature et dans les nuages plus particulièrement, l'eau ne se congèle pas à 0° C. Suivant la nature des substances formant le noyau de congélation, celle-ci peut se produire déjà par -4° C, mais aussi à -25° C seulement, ou même à des températures plus basses encore. Le « canal d'essais » est conçu de manière que les fines gouttelettes d'eau qui y sont introduites peuvent y subsister par des températures de 30° C sous zéro sans se congeler. C'est là un véritable tour de force, si l'on songe que les noyaux de congélation qui doivent être introduits dans le canal, comptés et filtrés, peuvent avoir un diamètre de 2 à 3 millionièmes de centimètre. Ces expériences sont donc destinées à découvrir les diverses conditions dans lesquelles les grêlons peuvent se former. Mais il s'écoulera des années jusqu'à ce que des résultats scientifiquement valables puissent être obtenus.

Dans une communication à la Société d'assurance contre la grêle, M. Roland List, directeur de l'Institut de recherches, déclare que l'on pourrait bien essayer de voler à l'intérieur même d'un nuage de grêle, mais que l'expérience serait trop dangereuse. Pour découvrir les conditions de température, d'humidité et de vitesses des vents qui règnent dans les nuages à grêle, on a donc adopté un procédé à la fois moins facile et plus commode : l'examen des grêlons eux-mêmes d'un nuage à grêle, mais que l'expérience serait trop dangereuse.

Une explication valable

Quinze ans, en effet, ont passé depuis la fin de la seconde grande guerre, et l'idée d'une « alliance franco-allemande » militaire, peu à peu, fait son chemin dans les esprits. Certes, le Français ne se réjouit pas d'avoir à offrir l'hospitalité aux fils de ceux qui, en 1940, envahirent le territoire national mais, les choses étant ce qu'elles sont et l'Allemagne associée directement à la défense du patrimoine commun européen le bon sens l'a finalement emporté sur la passion, et la présence des « panzer grenadiers » acceptée comme une sorte de mal nécessaire.

Les recherches suivantes sont notamment en cours au Weissfluhjoch : les grêlons sont découpés en lamelles de 0,3 mm. d'épaisseur. Exposées à la lumière blanche, ces lamelles laissent apparaître la disposition des bulles d'air qu'elles contiennent. Si, au lieu de la lumière normale, on recourt à la lumière polarisée, il devient possible de voir comment la

« Alors que trop souvent le goût du rang et de la grandeur paraît de nature à vieillir chez nos voisins allemands le vieux démon, le chef de l'Etat français a fait là un geste qui démontre péremptoirement qu'il croit à la nécessité

Avant les votations genevoises

(C.P.S.) Les votations cantonales du 4 décembre approchent et l'on sait qu'elles posent des problèmes importants, aussi bien d'ordre politique qu'économique. Ces problèmes, les femmes seront appelées pour la première fois à les résoudre avec les hommes puisqu'elles voteront.

La question de l'incompatibilité des fonctions de conseiller municipal de la ville de Genève avec tout autre emploi salarié par la Municipalité, divisé profondément le corps électoral. Les libéraux qui ont lancé cette initiative aussitôt couverte de signatures la défendent ardemment ; les radicaux et les socialistes la combattent avec non moins d'acharnement. Ajoutons qu'au Grand Conseil cette proposition libérale avait été repoussée par la quasi unanimité des autres groupes.

dit alors que le parti radical l'accepte à l'unanimité.

Contrats d'avant-garde

La question de l'incompatibilité des fonctions de conseiller municipal de la ville de Genève avec tout autre emploi salarié par la Municipalité, divisé profondément le corps électoral. Les libéraux qui ont lancé cette initiative aussitôt couverte de signatures la défendent ardemment ; les radicaux et les socialistes la combattent avec non moins d'acharnement. Ajoutons qu'au Grand Conseil cette proposition libérale avait été repoussée par la quasi unanimité des autres groupes.

En même temps qu'il prenait cette décision, le parti radical faisait appel à la loyale collaboration des groupements politiques qui forment avec lui le gouvernement (quatre radicaux, un indépendant-chrétien social, un libéral et un socialiste). Cette collaboration est indispensable pour mener à bien les grands travaux d'urbanisme en cours et d'autres problèmes comme la réforme de l'enseignement secondaire.

N'oublions pas de rappeler que, pendant vingt et un ans l'Entente nationale des radicaux, des libéraux et des indépendants chrétiens sociaux a gouverné le canton et a assuré son redressement et sa prospérité. Aujourd'hui (depuis décembre 1957) l'Entente nationale n'existe plus, mais il y a, contrairement à ce que prétend le président du Grand Conseil et les chefs des partis de droite et du centre, c'est-à-dire les anciens groupes de l'Entente nationale. Toutefois il n'y a plus cohésion et travail en commun. Chacun conserve sa liberté d'action au parlement. L'année prochaine verra l'élection proportionnelle du Grand Conseil et majoritaire du Conseil d'Etat. C'est pourquoi tous ces combats d'avant-garde prennent de l'importance.

La question des autoroutes

Cette première question n'est pourtant pas celle qui dresse les uns contre les autres les différents partis. Le gouvernement et notamment le chef radical du département des travaux publics a fait voter par la majorité du Grand Conseil un crédit de 300.000 fr. pour l'étude des voies de communication et la circulation à Genève. Lors d'une exposition des projets de raccordement des voies genevoises avec les autoroutes, le projet officiel faisait aboutir une autoroute sur les quais du lac, élargissant ces derniers et prétendant recouvrir une partie du Rhône lors de sa traversée de la ville. On laissa même entendre que ce projet avait seul la faculté d'obtenir la subvention fédérale. Toutefois, lors de l'interpellation du conseiller aux Etats Victor Gautier aux Chambres fédérales, on apprit que les Genevois avaient le droit de choisir le tracé des voies de communication au travers de la cité.

Durant les débats au Grand Conseil il fut demandé que tous les projets officiels et privés fussent étudiés avec le même soin et qu'un second crédit fût voté pour l'étude des autres projets. Le chef du département des travaux publics, M. Jean Dutoit, se rallia à cette manière de voir, mais on apprend que ce second crédit ne sera admis qu'après le vote du premier concernant le plan officiel. C'est pourquoi le parti libéral et le parti socialiste viennent de décider de refuser ce cré-

ROYAGEL

Aux premières atteintes de l'âge...

une source vive de forces vitales!

L'incessant travail quotidien et vos soucis diminuent votre élan vital. Il en résulte une baisse de forme et de rendement, une fatigue nerveuse, une lassitude anormale et une démolisation qui sont les signes d'une usure prématurée et du vieillissement de l'organisme.

Ne vous découragez pas, car le Royagel peut vous aider efficacement. Le Royagel contient de la Gélée Royale pure, stabilisée. Laissez fondre la tablette de Royagel lentement dans la bouche. Ainsi, ses substances actives passeront à travers vos muqueuses directement dans la circulation du sang et vivifieront vos cellules. La cure de Royagel vous redonne énergie et forces vitales; vos forces physiques et intellectuelles renaissent, un sentiment de bien-être vous revient. Le Royagel a une action bienfaisante et durable sur votre état général.

Certes, le Royagel est relativement cher, c'est un fait. Mais ne l'oublions pas, le prix de la Gélée Royale est une donnée de la nature. C'est au terme d'opérations délicates et coûteuses qu'on obtient la Gélée Royale. Il faut la récolter avec grand soin, l'isoler, la lyophiliser et la stabiliser pour maintenir son pouvoir régénérateur. La tablette de Royagel est donc le produit parfaitement pur et actif de la Gélée Royale extraite de la cellule de la Reine des abeilles.

En vente dans les pharmacies et drogueries. La cure de 50 tablettes Fr. 42.70. La cure d'essai de 20 tablettes Fr. 18.75.

Demandez l'historique documentaire du Royagel aux laboratoires:
Dr M. Antonioli S. A., Zurich 1.

ROYAGEL

Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

ENFIN RACINE RETROUVÉ!

«Phèdre» et «Bérénice» au théâtre du Gymnase

Alors qu'il existe un théâtre où il semble que l'on ait toutes les possibilités de trouver des interprètes pour animer la beauté des grandes œuvres tragiques, pourquoi faut-il qu'après des années et des années d'attente ce soit au Gymnase que la tragédie soit enfin jouée selon le meilleur de nos rêves ?

«Phèdre» et «Bérénice» viennent d'y être joués en effet sans surcharge superflue de mise en scène. Les interprètes ont joint à la nudité de style de ces œuvres, où toute l'émotion tient dans le texte, assez de simplicité de ton et de finesse de nuances pour que les conceptions modernes dont nous ne pouvons nous départir même quand nous rentrons dans le théâtre d'autrefois, aient été également satisfaites. Ces deux œuvres en effet se sont haussées ici sur le plan de grandeur de leur texte, et sur le plan de naturel du langage parlé. Junction si difficile à obtenir mais pleinement réussie cette fois pour Marie Bell et les deux metteurs en scène (R. Jérôme pour «Phèdre» et Barsacq pour «Bérénice»), sans parler des décors d'une si large sobriété évocatrice : celui de «Bérénice» qui volontairement se privait des attraits qui auraient requis sur lui l'attention du public ; et dont la beauté nous frappait inconsciemment, donnait au texte le cadre voulu. Le décor de «Phèdre» évoquait le climat d'enfer où vivent et évoluent les héros de cette tragédie sombre désespérée.

avec la jeunesse rêvée une poignante chaleur d'amour puis de désespoir à Hyppolyte. Qu'il modère seulement un peu sa fougue et évite les emportements et les cris inutiles!

Quant à Marie Bell, elle a incarné une «Phèdre» dont nous ne saurions trouver l'équivalence qu'assez loin dans le passé — en songeant à ces grandes disparues que sont Sarah Bernhardt et Renée Falconette. Nuance par nuance, dans une continuité sans heurts, elle nous fait pénétrer dans toutes les intentions du poète et en fait valoir tout le lyrisme délicat. Elle sait « parler » sur ce ton vivant et naturel qu'il faut aujourd'hui mettre dans une interprétation tragique, et sans cesser de se hausser au niveau d'ampleur du texte. Et son agonie, où nous sentions peu à peu ses poumons se vider, et où tous les mots n'étaient plus que chuchotement sans pourtant que nous perdions la moindre syllabe, doit demeurer inoubliable.

Jean Chevrier dans «Phèdre» sut rendre émouvant le récit rebattu de Thérémène et joua Antiochus avec une très prenante sincérité. Une nouvelle venue dans la tragédie vers laquelle il eût semblé que son physique gracieux et menu n'eût pas dû l'orienter, Claire Versane, a su grâce à un regard toujours réceptif nous donner une très juste confidence de «Bérénice», et dans «Phèdre» animer une Aricie d'une justesse de ton nuancée et constante. Henriette Barreau a parachevé, d'une façon plus pathétique encore, l'Oenone remarquable qu'elle avait été rue de Richelieu. Un très jeune tragédien (qui dans «Bérénice» fut aussi un confident parfait) a donné

Dans «Bérénice» (qu'elle ne joua pas moins en grande tragédienne) nous eussions souhaité quelle ait mis davantage d'accent sur cet élément douloureux, hors duquel Bérénice apparaît hautaine et revendicatrice, et perd de son pouvoir de rayonnement sympathique.

Enfin Jacques Dacomine : nous devons nous stupéfier que la Comédie-Française où l'on déplore l'absence de vrais tragédiens ne le rappelle pas à elle d'urgence ; car il est celui qui nous manquait depuis le temps des Mounet-Sully, Paul-Mounet, Albert-Lambert, De Max, etc. Nous résumons l'inoubliable impression que nous lui devons, en nous bornant à dire qu'il eût en ce qui concerne la plastique, le visage, l'accent et le regard, toute la magnificence que la seule lecture de Bérénice ne nous aurait pas révélée de Titus. En lui se dressait Rome tout entière...

Ah ! Marie Bell, montez dans ce style, «Andromaque», «Britannicus», «Le Cid», «Horas», «Athalie», etc... Et vous vous inscrirez à jamais dans la reconnaissance des amis de la tragédie et de la beauté.

Enfin Jacques Dacomine : nous devons nous stupéfier que la Comédie-Française où l'on déplore l'absence de vrais tragédiens ne le rappelle pas à elle d'urgence ; car il est celui qui nous manquait depuis le temps des Mounet-Sully, Paul-Mounet, Albert-Lambert, De Max, etc. Nous résumons l'inoubliable impression que nous lui devons, en nous bornant à dire qu'il eût en ce qui concerne la plastique, le visage, l'accent et le regard, toute la magnificence que la seule lecture de Bérénice ne nous aurait pas révélée de Titus. En lui se dressait Rome tout entière...

Samedi dernier, a été présenté en privé, à l'Opéra de Monte-Carlo, l'occasion de la fête du prince Rainier de Monaco, le nouveau ballet de Serge Lifar, la « Dame de pique ». Il s'agit d'une transposition intégrale de l'opéra en 3 actes et 7 tableaux de Tchaïkovsky, d'après la nouvelle de Pouchkine. Serge Lifar, dont on ne compte plus les chorégraphies, a transcrit l'œuvre du compositeur russe sur le plan de la danse et on peut dire que le ballet la « Dame de pique » est une création de Lifar, qu'il lui appartient en propre, de l'idée à l'essentiel de la réalisation.

Or, mercredi et jeudi prochains, ce ballet sera créé, devant le public, sur le vaste plateau du théâtre de Beauvillier, à Lausanne. Ce sera un événement dans notre vie artistique romande ; en effet, il est très rare qu'un ballet soit représenté en entier chez nous. L'ampleur de l'entreprise de Lifar est exceptionnelle. Rarement dans l'histoire de la danse on en vit d'aussi vaste, excepté peut-être « Le Belle au bois dormant » de Tchaïkovsky, justement, et Petipa. Demain, il s'agira de mieux encore : la « Belle au bois dormant », et Petipa. Demain, il s'agira de mieux encore : la « Belle au bois dormant », et Petipa. Demain, il s'agira de mieux encore : la « Belle au bois dormant », et Petipa.

De Monaco à Lausanne

Demain, première mondiale de la « Dame de Pique »

BALLET DE SERGE LIFAR

Samedi dernier, a été présenté en privé, à l'Opéra de Monte-Carlo, l'occasion de la fête du prince Rainier de Monaco, le nouveau ballet de Serge Lifar, la « Dame de pique ». Il s'agit d'une transposition intégrale de l'opéra en 3 actes et 7 tableaux de Tchaïkovsky, d'après la nouvelle de Pouchkine. Serge Lifar, dont on ne compte plus les chorégraphies, a transcrit l'œuvre du compositeur russe sur le plan de la danse et on peut dire que le ballet la « Dame de pique » est une création de Lifar, qu'il lui appartient en propre, de l'idée à l'essentiel de la réalisation.

aurait pu tricher. Il ne l'a point voulu. Il a suivi pas à pas la musique de Tchaïkovsky, sans la modifier jamais, sauf en un seul point. Il a jugé expédient de remplacer la « Pastorale du bal », légèrement fastidieuse, par un morceau plus aimable. Pour rester fidèle à Tchaïkovsky, il a porté son choix sur la valse d'Eugène Onéguine ». Cette transposition en appelaient



Serge Lifar

une autre ; au lieu de se dérouler à la fin du XVIIIe siècle, l'action se développe tout naturellement à l'époque romantique de Pouchkine, sous le règne du tsar Nicolas Ier, à Saint-Petersbourg.

Telle est l'œuvre qu'on pourra applaudir à Beauvillier. La chorégraphie et la mise en scène sont de Serge Lifar, les décors et les costumes de G. Annenkov. Des danseurs-étoiles comme Claire Sombert et Youli Algaroff, entourés d'un corps de ballet composé des meilleurs éléments des ballets de Roland Petit, Jean Babilée et Maurice Béjart, assurent une brillante distribution. La partition musicale sera donnée par l'Orchestre de chambre de Lausanne, renforcé pour la circonstance.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, L'hurluberlu.
Cinéma : Rex : prochainement, réouverture. Studio : 20 h. 30, L'espionne russe. Cinéma : 20 h. 30, Eché au roi. Apollo : 14 h. 30 et 20 h., La douceur de vivre.
Palace : 20 h. 30, Jeunes filles en danger. Arcades : 20 h. 30, Les vieux de la vieille.
PHARMACIE D'OFFICE (dès 23 h., pour urgences seulement) G. Montandon, Epancheurs

MOTS CROISÉS

Problème No 398

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

- HORIZONTALEMENT**
- Ancien accord. — Vont sur le pré et portent des bottes.
 - Trouve un emploi dans les chancelleries. — Averbé.
 - Importuner. — Sans capacité.
 - Brame. — Contrarie.
 - Symbole chimique. — Collection de cartes.
 - Protégent une chambre. — Pronom.
 - Pour la faire il faut réaliser un équilibre. — Est rare dans l'air.
 - Est arrosé par la Reuss. — S'élevait dans les champs à la belle saison.
 - Baptisa un roi. — Réclame.
 - Endroits où l'on joue. — Inconvénient.

- VERTICALEMENT**
- Camp d'autrefois. — Ne restera pas longtemps céliataires.
 - S'entend du labyrinthe de Crète. — Son fruit contient une noix.
 - Long fleuve. — Est offerte à un client.
 - Dans l'Hérault. — Préfixe.
 - Appendice mobile et contractile.
 - Dans une certaine disposition d'humeur.
 - Conjonction. — Se dit d'un fond qui convient aux carpes.
 - Ne sont pas loin des isoloirs. — Anciens registres d'un parlement.
 - Disciple de Pasteur. — Se jette dans la mer Blanche.
 - Espèce de cafard propre à l'Angleterre. — Relève ce qui est plat.

Solution du No 397

1	G	E	E	H	O	N	T	E	S
2	O	T	E	R	R	O	I	D	E
3	L	A	N	G	O	U	S	T	E
4	I	N	O	U	R	U	N	E	
5	A	G	R	A	O	R	B	C	
6	T	M	A	L	I	A	G	O	
7	H	A	I	F	I	N	U	S	
8	E	T	R	E	I	N	T	E	
9	O	D	E	O	N	O	S	E	
10	R	E	S	I	S	T	E	R	E

Demain : AU FIL DES ONDES

RADIO et TELEVISION

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., midi à 14 heures... H. Zacharias et ses violons. 12.10, la discothèque du curieux. 12.30, la joie de chanter. 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi les gars à 13.10, disques pour demain. 13.35, vient de paraître.

16 h., entre 4 et 6... 7.55, les chroniques du mardi. 18.15, en musique à 18.30, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, bizarre, étrange, mystérieux. 20.15, refrains en balade. 20.30, « Adorable Juliette », pièce de M. G. Sauvageon. 22.30, informations. 22.35, micro-famille. 23.05, musiques pour un rêve.

Beromünster et Télédiffusion

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 7 h., informations. 7.05, mélodies d'opérettes. 10.15, un disque. 10.20, émission radiocolor. 10.50, orchestre d'éclaves de Kölnitz-Liebfeld. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., chants de F. Silcher. 12.20, nos compléments. 12.30, informations. 12.40, musique de H.-C. Lumby. 13 h., chants de P. Tostj. 13.15, une ouverture de Rossini. 13.30, musique de chambre. 14 h., nouveaux livres pour les enfants. 15 h., danses anciennes et airs de Respighi. 16.20, ode pour le jour de Sainte-Cécile, de H. Purcell. 16.30, nouveaux livres pour la jeunesse. 16.45, nouveaux livres. 17 h., sonate, de H. Pfitzner. 17.30, pour la jeunesse. 18 h., échos de la Fête de musique populaire 1960. à Lucerne. 18.30, pour les amateurs de jazz. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., pour la votation fédérale du 4 décembre sur le prix du lait. 20.15, disques. 20.20, concert, symphonique. 22.15, informations. 22.20, théâtre contemporain. 22.55, danse. Télévision romande : relâche. Emetteur de Zurich : relâche.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

M. DARCOURT SERA RAVI DE VOUS VOIR, DOCTEUR BROCHARD, IL EST PARTI EN MER CE MATIN, MAIS NE TROUVERA PAS A RETOURNER, L'ESPERER QUE NOUS NOUS VERRONS SOUVENT.

OH, C'EST LÉZDY, LE PHOTOGRAPHE DE M. DARCOURT.

JE VOUS DÉRANGE, CÉCILE ? ALORS JE PASSERAI VOUS PRENDRE AU BAR UN PEU PLUS TARD...

EXCELLENTE IDÉE DOCTEUR BROCHARD!

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.



Toujours très pratique et élégante cette jupe dispose d'un pli plat au dos. Gris ou brun

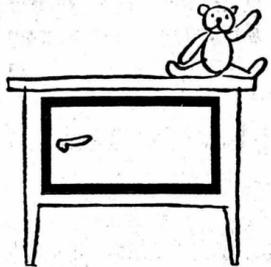
Tailles 36 à 48
Seulement

1780

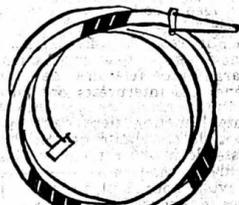
AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



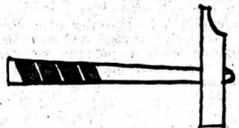
Nouveau!



Ce petit meuble vous ravit...
SCOTCH-Plastique le fait si joli!



Le tuyau d'arrosage percé?
SCOTCH-Plastique l'a vite rapiécé!



Un marteau, c'est parfois... blessant!
SCOTCH-Plastique le rend... caressant!

SCOTCH
Reg. Trademark
ruban plastique

en 6 belles couleurs: durable, résistant aux intempéries et aux produits chimiques. Dans les papeteries et autres maisons spécialisées.

Cellpack S. A., Wohlen (AG)

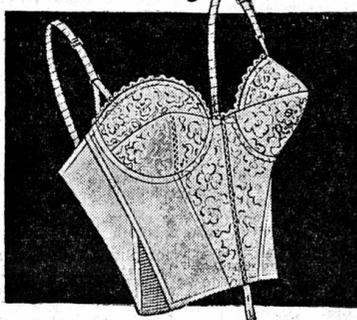


Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

E. Senaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHÂTEL, tél. 5 31 96

NECCHI
la machine à coudre
de renommée mondiale
Wettstein Seyon 16 Neuchâtel



Soutien-gorge, nylon, décolleté nouveau, garni de dentelles, bonnets renforcés, genre balconnet. Blanc, hélios ou jaune 1690

Bustier, coupe parfaite, bonnets renforcés garnis dentelle, blanc, hélios ou jaune 2990

armourins
neuchâtel

Importantes BAISSES!

Oufs frais étrangers moyens

Cafés Zaun 100 g. -.90

Beurre fondu le 1/2 kg. **3.-**
garanti pur la boîte 1 kg. **6.-**

(carton de 6 pièces —.95)

la pièce **-.158**

Boncampo 100 g. -.60

(paquet 250 g. 1.50)

Le beurre — ce que la nature fait de meilleur!

Les œufs indigènes étant très recherchés actuellement, profitez donc de cette offre extrêmement avantageuse.

MIGROS

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'homme aux 7 visages

ROMAN POLICIER
RENÉ VALENTIN
par

3

L'inspecteur s'interrompit, suivit un instant l'ascension des ronds de fumée qu'il envoyait au plafond — signe manifeste de sérieuse réflexion — et reprit son exposé :

— Pendant un mois, on n'entendit plus parler du triste sire, et déjà l'opinion publique commençait à l'oublier, lorsqu'un autre drame, brusquement, vint rafraîchir les mémoires. C'était au début de février. Il faisait ce jour-là un brouillard à couper au couteau. Qui, je vous le dis, un de ces brouillards qui empêche de distinguer le sol à un mètre devant soi. Il était six heures du soir environ. M. Gladstoke, riche armateur de Dundee, de passage à Londres, s'en retournait paisiblement à son hôtel en compagnie d'un ami. Ce dernier, à un certain moment, s'arrêta devant un restaurant de Victoria Street où il croyait avoir vu pénétrer une personne de sa connaissance. Gladstoke, qui ne s'était pas aperçu de l'arrêt de son compagnon, avait poursuivi sa route sans se hâter. Lorsque son ami voulut le rejoindre,

il n'eut que l'occasion de faire quelques pas, ses pieds butèrent contre un corps mou étendu sur le sol; c'était le cadavre de l'armateur.

— Etranglé?
— Evidemment! Le procédé, vous pourriez en juger, ne changea jamais. — Et le vol était le mobile du crime?
— Naturellement. Lorsqu'on fouilla les poches du mort, tout son avoir avait disparu: portefeuille, montre, épingle de cravate, bagues, tout! Ce n'était plus un vol, c'était une razzia. Je crois superflu de vous signaler encore que, dans ce cas comme dans les précédents, rien n'avait attiré l'attention des promeneurs: pas un cri, pas un soupir!
— Et, comme d'habitude aussi, aucun indice.
— Vous l'avez dit, mon cher.
— Extraordinaire! s'exclama Smith à nouveau.

— Il serait trop long de vous énumérer dans le détail tous les autres meurtres qui se sont succédés. Je vous dirai seulement que huit jours plus tard, un autre crime venait affoler le public; l'assassinat de lady Balfour dans son hôtel, presque sous les yeux de ses gens; puis vint le tour d'un riche industriel français de passage à Brixton; une huitaine après, c'était un propriétaire de chevaux de course qui, revenant en voiture d'Epsom où il avait été toucher un prix important, fut découvert près de Sutton, étranglé — faut-il le spé-

cialiser? — au volant de sa voiture que, par exception, il pilotait lui-même.

Bref, à ce jour, le sinistre bandit ne compte pas moins de douze crimes à son actif, tous commis dans des circonstances également tragiques et mystérieuses.

L'inspecteur fit une pause et considéra attentivement le jeune détective.

Celui-ci restait abasourdi par le récit qu'il venait d'entendre.

— Qu'en concluez-vous? demanda Rimbout.

— Je pense que voilà un rude adversaire et une fripouille fort experte en son métier.

— Je n'en disconviens pas...
— Je constate aussi par le résumé que vous m'avez fait que cet individu n'agit qu'à coup sûr, avec un sang-froid inouï, et qu'il choisit ses victimes avec un soin qui dénote une connaissance approfondie de leurs habitudes.

— C'est certain.
Smith réfléchit longuement, le front plissé sous l'effort, les dents serrées sous la tension de l'esprit. Enfin, il se décida:
— Ce qui est incroyable, c'est que personne n'ait jamais eu l'attention attirée par les agissements de cet individu... Car enfin on ne me sortirait pas de la tête qu'il ne surveille pas ses futures victimes; il est impossible d'admettre, dis-je, qu'il n'étudie les lieux — dans certains cas, bien

entendu, et notamment lorsqu'il opéra dans Dodge Street — plusieurs jours d'avance. Comment est-il possible qu'il puisse chaque fois passer inaperçu?

— C'est une question que je me suis souvent posée...

— Le déguisement?
— J'y ai songé; et je crois que là nous touchons la vérité du doigt; malheureusement c'est insuffisant, mon cher.

— Etrange, étrange! murmura Smith.

— Ah! oui, étrange! répéta Rimbout machinalement.

Il se leva et alla décrocher son manteau; puis, s'adressant à son collaborateur, il dit simplement:

— D'ailleurs, rien mieux que l'exemple ne pourra vous édifier sur la façon de «travailler» de Bill...

qui peut-être ne se nomme pas Bill, ce surnom ayant été donné au sinistre malfaiteur par la foule épouvantée.

Smith le regarda très surpris. Souriant, l'inspecteur lui décocha un clin d'œil malicieux et ajouta, ironique:
— Vraiment, vous n'avez pas de chance, monsieur Smith... Aujourd'hui même, un nouveau crime a été commis, le treizième... ça porte malheur!

frait à lui de faire connaissance avec les mystérieux procédés du plus grand criminel de l'époque.

La marque du criminel

Les mains profondément enfouies dans les poches, le chapeau rabattu sur les yeux, courbés sous la violence des rafales du vent glacial, les deux hommes s'engagèrent dans la rue.

Il n'y avait pas à le contester, c'était vraiment une température hivernale.

Par une de ces lubies dont avril est fréquent, après huit jours de soleil radieux, l'hiver était revenu, tout à coup, sans crier gare. Pluie, gel, vent et grêle s'étaient tour à tour abattus sur Londres, avec une soudaineté inouïe et vraiment déconcertante. Même l'observatoire de Greenwich ne l'avait pas prévu!

Fichu temps!... grommela encore l'inspecteur Rimbout.

Il hâta le pas et, coupant au plus court, se dirigea vers les quais qui bordaient la Tamise, pressé de trouver, au bout de sa route, un abri contre cette température inclemente.

Par surcroît, une petite pluie fine s'était mise à tomber et celle-ci, balayée par le vent, les frappait au visage, ruisselait sur leurs joues, dégoûlait sans interruption de leur menton.

Les rues étaient presque désertes; les rares promeneurs s'abritaient au

hasard des renforcements que les maisons offraient sur leur chemin, battant des semelles et soufflant dans la paume de leurs mains gelées.

Mais les deux détectives avaient autre chose à faire qu'à chercher un coin où s'abriter.

Après un quart d'heure de marche, ils atteignirent leur but.

Devant eux se dressa la masse sombre des docks se confondant dans la nuit.

En homme qui connaît sa route sur le bout des doigts, l'inspecteur de Scotland Yard se glissa parmi les hautes piles de bois et de marchandises soigneusement rangées par blocs, haüs comme des maisons.

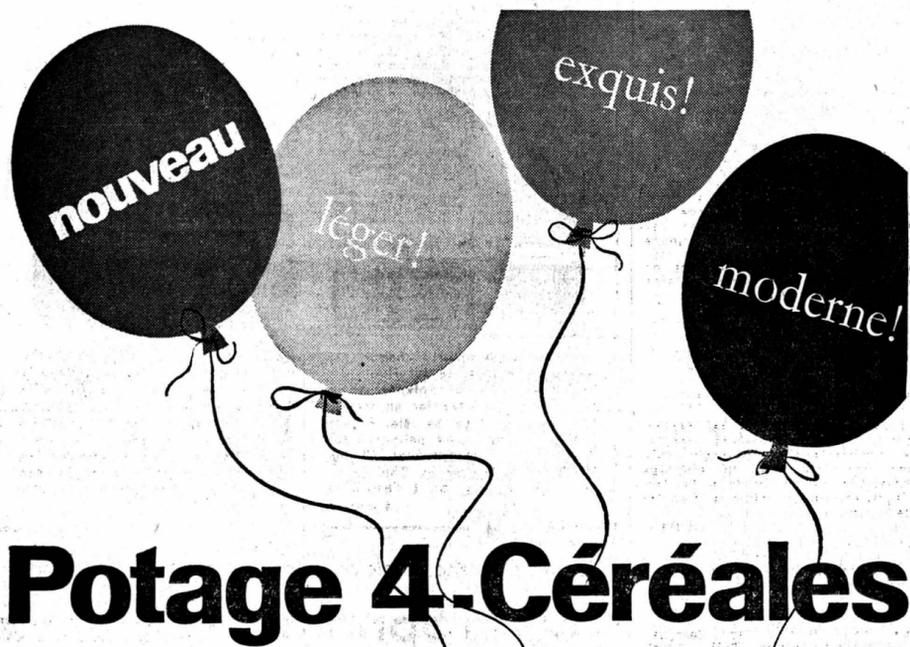
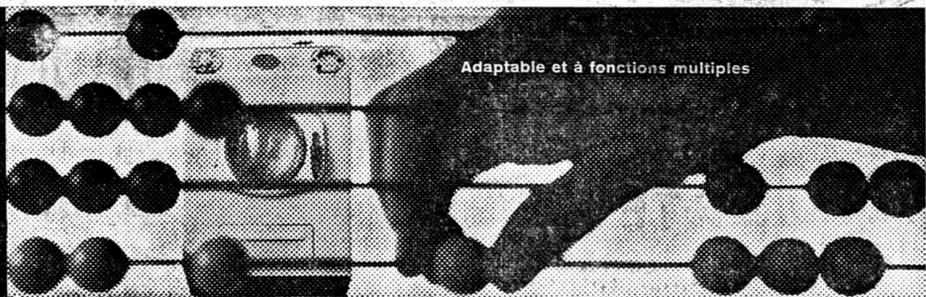
Bien qu'il fit lugubre en ce lieu, maintenant que la nuit était tout à fait venue, bien qu'il y fit noir aussi comme dans un four, les deux hommes ressentirent un réel bien-être à se trouver parmi ces ballots enlâssés qui empêchaient le vent de les harceler davantage. Leur bonheur, cependant, fut de courte durée, car, bientôt, ayant dépassé les docks, ils se trouvèrent sur le quai, et là plus rien ne les protégeait. Ils durent à nouveau plier le dos sous la bise.

Noyée dans l'ombre, une grue gigantesque étendait ses bras maigres, comme un grand spectre prêt à fondre sur eux; plus loin, des treuils squelettiques dressaient leurs corps contrefaits, décharnés et effrayants.

(A suivre.)

ELIDA
E8 ELIDA
2500.-

Le tableau de bord Elida permet le choix de plusieurs programmes au réglage extrêmement facile. Cet automate, pour 5 kg de linge, peut être adapté aux désirs individuels de chaque ménagère. En outre: l'automate Elida E8 lave de façon impeccable tout en ménageant le linge. Produit 100% suisse, de qualité irréprochable. Modèle identique G8 muni de chauffage au gaz. Bureaux de vente et salles de démonstration dans les villes les plus importantes. Service d'entretien. Primus Elida S.A. Binningen / Bâle



Potage 4-Céréales

Blé, orge, avoine et millet s'allient à de fins légumes pour former un accord parfait. Plaisant à votre palais, léger à votre estomac, riche en éléments de haute valeur - un potage sous le signe de l'alimentation moderne, un potage idéal pour toute la famille!

aujourd'hui, une surprise:
4-Céréales Maggi



MAGGI

Une belle fourrure...
Schrepfer
fourreur
9, rue des Epancheurs - Neuchâtel
Tél. 5 61 94

Avec Anti-A visibilité enfin assurée!
Anti-A
LABORATOIRES SIFURO, BERNE 11

Café
pour le café turc
les 250 g. **2.75** net
5% net **2.61**
ZIMMERMANN S/A

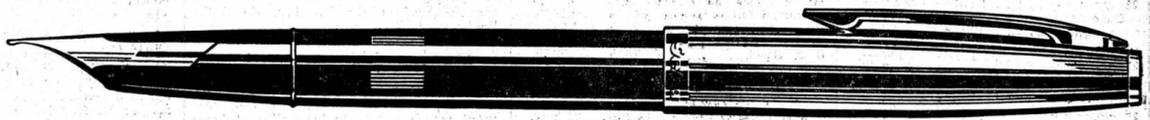
Votre électricien
Vuillomenet
& C^o S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TEL 5 17 12 GRAND RUE 4

Le seul au monde

Synthèse unique d'avantages importants:

- Le bec de plume or, géant, Goldwing est monté dans un stylo d'une élégance fonctionnelle et glisse avec aisance sur le papier.
- La réserve d'encre incorporée est un perfectionnement Geha mondialement connu.
- Le conduit d'encre Synchro règle automatiquement le débit d'encre et rend le stylo insensible aux différences d'altitudes.

Faites-vous présenter ce stylo unique en son genre dans un magasin spécialisé, cela en vaut la peine!



Geha GOLD WING
Synonyme d'écriture aisée

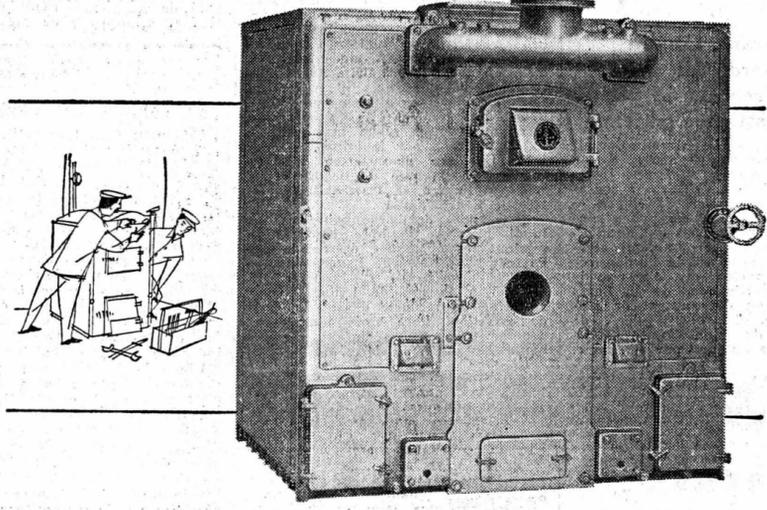
La fonte au service de l'homme

En fonte - un choix judicieux!

... et rentable. On oublie trop souvent qu'en Suisse la période de chauffage dure environ sept mois. Pour les propriétaires de chaudières en fonte, cette circonstance importe peu, puisqu'ils savent pouvoir compter en toute certitude sur leurs chaudières. **Pourquoi?**

... elles résistent à la corrosion! - elles sont durables! - elles peuvent aisément être agrandies ou réduites selon les besoins puisqu'elles sont constituées d'éléments assemblés! Leurs différentes parties peuvent être facilement remplacées. Elles peuvent être chauffées aux combustibles solides ou liquides sans transformations importantes.

La fonte est avantageuse, économique et résistante!
La fonte - un choix judicieux!



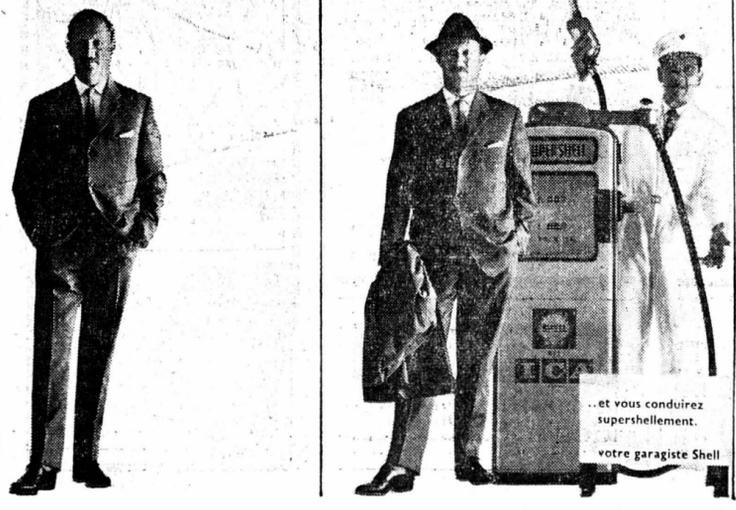
Buderus construit aussi de grosses chaudières en fonte pour gratte-ciels pour combustion au mazout. Les mêmes chaudières peuvent être transformées pour la combustion au coke avec réglage du rendement et évacuation des scories automatiques. Fonte Buderus = Fonte de qualité. Prospectus sur demande.

Les Usines Buderus, représentées par H. Huber & Cie. S.A. Bâle, Genève et Zurich

soyez super...



roulez SuperShell



...et vous conduirez supershellément.
votre garagiste Shell

L'actualité suisse et neuchâteloise

CONFÉDÉRATION Les socialistes contre le référendum sur les 7 c.

Ils recommandent l'acceptation de l'arrêté fédéral sur l'économie laitière

ZÜRICH. — Le comité central du parti socialiste suisse, s'est réuni samedi à Zurich.

Le comité central confirme la décision du comité directeur concernant la nomination de M. René Favre en qualité de secrétaire central. Il prit également connaissance de la démission de membre du comité directeur présentée par M. Camille Brandt, de Neuchâtel. M. Pierre Graber, de Lausanne, fut élu membre du comité directeur et Camille Brandt, membre de la commission politique.

Parmi les problèmes discutés, M. Otto Schuetz, de Zurich, présenta un rapport sur les mesures d'ordre économique et financier applicables à l'économie laitière qui feront l'objet de la votation fédérale du 4 décembre 1960. Le rapporteur et le comité directeur recommandent l'acceptation de l'arrêté fédéral. Le comité central se rallia à cette proposition par 41 voix tandis que 10 voix se prononcèrent pour la liberté de vote.

Le conseiller national Max Weber, rapporta sur l'arrêté du Conseil fédéral concernant la perception d'une taxe supplémentaire sur le produit des droits d'entrée sur les carburants, destinée à financer la construction des routes nationales. Le comité central décida à l'unanimité de ne pas soutenir le référendum et d'accepter, lors de la votation populaire, l'arrêté fédéral.

VAUD Le Grand Conseil et l'interdiction faite à deux Français de parler de la question algérienne

LAUSANNE. — Le Grand Conseil a consacré beaucoup de temps à une interpellation polémique et à une interpellation socialiste, s'élevant contre l'interdiction de parler, faite par le département de justice et police contre deux orateurs français qui devaient parler à Lausanne du problème algérien, sous les auspices de l'union démocratique des étudiants. Après avoir entendu les explications de M. Louis Guisan, chef du département de justice et police, et après le dépôt de deux ordres du jour, l'assemblée a passé à l'ordre du jour pur et simple.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLOTURE)

ZÜRICH		
OBLIGATIONS	18 nov.	21 nov.
8 1/2 % Fed 1945, déc.	103.40	103.40 d
8 1/2 % Fed 1946, avril	102.40	102.30 d
8 % Fed 1949	99.25 d	99.25 d
2 1/2 % Fed 1954, mars	96.50	96.50 d
8 % Fed 1955, juin	99.	99.15
5 % C.F.P. 1938	99.90	99.90

ACTIONS		
Equipe Pop Suisse (p.a.)	1750.-	1775.-
Banque Suisse	3615.-	3645.-
Société Banque Suisse	2690.-	2705.-
Credit Suisse	2805.-	2810.-
Electro-Watt	2350.-	2315.-
Interhandel	4685.-	4710.-
Motor Columbus	1850.-	1870.-
Indelec	1230.-	1245.-
Italo-Suisse	1170.-	1175.-
Reassurances Zurich	2845.-	2850.-
Winterthur Accid.	1155.-	1150.-
Zurich Assurances	5840.-	5810.- d
Saurer	1250.-	1280.- d
Aluminium	4825.-	4825.-
Bally	1740.-	1760.-
Brown Boveri	3750.-	3740.-
Fischer	1625.-	1628.-
Lonza	2370.-	2380.-
Nestlé porteur	3050.-	3060.-
Nestlé nom.	1900.-	1897.-
Sulzer	2860.-	2860.-
Baltimore	119.-	119.-
Canadian Pacific	91.50	92.-
Pennsylvania	47.50	47.-
Aluminium Montréal	131.-	131.-
Phillips	66.50	67.-
Royal Dutch Cy	142.50	142.50
Sodac	113.50	113.-
Stand Oil New-Jersey	171.50	171.-
Union Carbide	518.-	517.-
American Tel & Tel.	406.-	402.50
Du Pont de Nemours	823.-	822.-
Eastman Kodak	470.-	472.-
Fabrikant Bayer AG	805.-	788.-
Farbw. Hoechst AG	778.-	765.-
General Electric	335.50	337.-
General Motors	180.50	182.-
International Nickel	233.50	234.50
Kennecott	329.-	331.-
Montgomery Ward	127.-	126.50
National Distillers	112.-	111.-
Alumettes B	136.- d	135.- d
U. States Steel	320.-	320.-

BALE		
ACTIONS		
Ciba	10800.-	10950.-
Sandoz	12975.-	13020.-
Gelyg. nom.	22500.-	22500.-
Hoffm.-La Roche (b.j.)	35900.-	35900.-

LAUSANNE		
ACTIONS		
B.C. Vaudoise	985.-	985.- d
Credit Foncier Vaudois	905.-	900.- d
Romande d'Electricité	560.-	565.-
Ateliers constr. Vevey	650.- d	683.- o
La Suisse-Vie	4900.-	4900.-

GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosee	138.-	137.-
Equipe Paris Pays-Bas	233.-	233.-
Charmilles (Atel. de)	945.-	950.- o
Physique porteur	725.- d	725.-
Sécheron porteur	470.- d	470.- d
S.K.F.	360.- d	362.-

Cours des billets de banque étrangers du 21 novembre 1960		
	Actuel	Vente
France	85.50	89.-
Angleterre	4.28	4.33
Belgique	12.-	12.25
Autriche	8.40	8.70
Hollande	113.-	115.-
Italie	102.-68	104.50
Allemagne	16.40	16.75
Autriche	7.-	7.80
Espagne	7.-	7.80

La fièvre aphteuse se répand

LAUSANNE. — La fièvre aphteuse se répand dans le canton de Vaud. Dans la journée de lundi, elle a été constatée à Leysin, à Belmont-sur-Yverdon, à Essert-sous-Champvent et à Orges. Tout le bétail bovin et porcin de ces exploitations a été conduit aux abattoirs de Lausanne pour y être abattu. Les abattoirs de Lausanne seront sous séquestre aujourd'hui. Dimanche, un deuxième foyer a été constaté à Aigle et 15 bovins ont dû être abattus. La fièvre aphteuse a également été constatée à Yvonand.

GENÈVE Richard et Josette Bauer renvoyés devant la Cour d'assises

GENÈVE. — La Chambre d'accusation a rendu lundi son ordonnance dans l'affaire des recors présentés par le défenseur des époux Richard et Josette Bauer, inculpés dans le crime de l'industriel Léo Geisser. L'avocat avait demandé, comme on sait, que soit écartée du dossier l'expertise psychiatrique étant donné qu'outre les renseignements donnés par les experts commis pour la dite expertise, il y avait des indications fournies par l'aumônier de la prison. L'avocat demandait en outre une expertise comptable, estimant que si il y avait eu une telle expertise, cela lui aurait permis de plaider la meurtre par passion.

Ces demandes ont été purement et simplement rejetées par la Chambre d'accusation. La Chambre a rappelé que le couple Bauer était pervers et dangereux, que le soir du crime Bauer avait l'intention d'étrangler son beau-père. Quant à Josette Bauer, la fille de Léo Geisser, la prévention est suffisante, comme coauteur du crime, son mari ayant déclaré qu'elle avait participé à l'élaboration du crime. La Chambre relève par ailleurs que Josette Bauer, qui prétend être innocente, a mené une vie de grand luxe grâce à l'argent obtenu par le crime.

La Chambre d'accusation a donc rejeté les demandes de l'avocat et a renvoyé Richard et Josette Bauer devant la Cour d'assises.

A la suite de l'ordonnance rendue lundi par la Chambre d'accusation rejetant les demandes présentées par l'avocat de Richard Bauer, inculpé dans le meurtre de Léo Geisser, inculpé à la rue de Lyon, l'avocat a décidé de recourir devant la Cour de cassation. Il a trois jours pour déposer son recours devant la plus haute instance judiciaire du canton.

LA VILLE Un jardin zoologique à Neuchâtel



Cherchez l'alligator ! Depuis hier, un jardin zoologique a été créé dans un grand magasin de la ville. Lorsque vous aurez gravi quelques marches, vous déboucherez subitement dans un local peuplé d'animaux. Toutes les races et sont représentées, pendues aux branches de palmiers ou mises en cage. Il faut s'approcher de près pour re-

LES CONCERTS Au temple des Valangines

Le temple était trop petit, dimanche soir, pour recevoir la foule des amis réunis à l'occasion du concert du soir mixte du quartier. Il convient de mettre en relief la fructueuse activité de ce groupe, sa persévérance au travail, l'esprit de corps qui l'anime, sous la direction de Mme M. Duruz. L'on est surpris du nombre des choristes, qui sont près de cinquante et on les félicite de s'attaquer à des œuvres célèbres, de ces ouvrages difficiles à interpréter, et à l'étude desquels il faut un travail d'équipe et un travail individuel de longue haleine.

Dimanche, en effet, nous entendîmes chanter plusieurs et fort beaux extraits d'oratorios de Bach, de Haendel, de Mendelssohn, respectivement de la « Création », de « Elie » et du « Messie »; disons notre vif intérêt pour le charmant air de Purcell « Quelle joie dans les cieux » au long duquel les choristes traduisirent fort bien l'allégresse répandue par le compositeur. Le chant de Noël de G. de Lioncourt fut peut-être le mieux traduit, avec aisance, belle cohésion et satisfaction bien marquée de la part des exécutants; là, un beau solo de flûte avait bien du charme (J.-M. Pianca).

Les solistes de ce concert nous sont déjà et avantageusement connus: Mlle Irène Bonnavin, mezzo-soprano, conduisit sa jolie voix avec fermeté et met une sensibilité fort attachante à ses interprétations; solo, dans une page de Haydn et duo très séduisant avec le ténor, M. Serge Maurer. Ce dernier a un beau timbre, une voix bien étendue, une excellente diction; quant à la basse de M. Bauer, que nous nous sommes heureusement entendus louer, elle a l'ampleur, la chaude tonalité qui embellissent les airs comme celui de Haendel (O Dieu, Toi seul es grand).

Un groupe de cordes, dans lequel se trouvent bien des musiciens routinés, apporta une contribution très bienvenue à de nombreux chants. Il se montra sous un jour excellent dans le Noël de Lioncourt et, bien « rodé », dans la magnifique cantate No 112, de J.-S. Bach.

Les nouvelles orgues du sanctuaire sont une acquisition qui comble de joie les paroissiens des Valangines, sans doute, mais le public entier aussi apprécie l'enrichissement que l'instrument représente pour les cultes et lors des manifestations musicales organisées désormais dans ce temple sympathique. M. F. Kemm, organiste, en toucha toute la soirée et avait introduit le concert en jouant quelques belles pages de Buxtehude, qui, non seulement étaient fort bien exécutées, mais créèrent l'atmosphère sereine, dont nous allions bénéficier au cours de la soirée.

M. J.-C.

DANS NOS ÉCOLES A la commission de l'Ecole de commerce

On nous communique :

Dans sa dernière séance, la commission de l'Ecole supérieure de commerce a nommé en qualité de professeur d'allemand et d'anglais M. Werner Keller, actuellement professeur à l'Ecole secondaire et au Gymnase pédagogique de Fleurier.

La commission a, en outre, complété son bureau en nommant M. Walter Zbinden, secrétaire adjoint, qui succède à M. Fritz Bourquin, nommé conseiller d'Etat.

La commission de l'Ecole a appris avec intérêt que la conférence des directeurs des écoles de commerce suisses, à l'occasion de sa réunion annuelle, avait demandé à M. Jean Grize, directeur de l'Ecole, et à M. Richard Meuli, professeur d'économie politique, de présenter des travaux.

M. Grize a parlé de l'importance des mathématiques dans la société de notre temps et de l'urgence d'étendre et de moderniser le programme de mathématiques de nos écoles de commerce.

M. Meuli, à son tour, a décrit l'évolution de la science économique et démontre combien les mathématiques sont devenues indispensables à la solution des problèmes économiques de notre époque.

YVONAND La fièvre aphteuse s'étend

(c) Un foyer de fièvre aphteuse vient d'être découvert à Yvonand dans la ferme de M. Henri-Louis Versel, à la Vignette. Six bovins, ainsi qu'une truie portante et 3 porcs, ont dû être abattus. Toutes les dispositions ont été prises, mais, dans la région, on s'inquiète car, après Belmont, on peut craindre que la maladie ne se déclare encore ailleurs.

COURGEVAUX Mort subite

(c) Dimanche, dans la soirée, M. Jörg, entrant de Berne après avoir fait une nuit chez sa fille, s'affaissa subitement devant le seuil de sa maison. Le médecin, appelé d'urgence, ne put que constater le décès. M. Jörg, employé de la maison Simon, à Morat, et habitant Courgevaux, était âgé de 62 ans.

BIENNE Rien n'est chambardé au Conseil de ville

(c) Aucun chambardement n'a été produit au Conseil de ville, à la suite des élections de samedi et dimanche. Bloc national démocratique et socialistes s'égalisent par 28 sièges chacun. Les indépendants auront du poids dans la balance parlementaire. Ils seront véritablement les arbitres du jeu.

Voici en effet les résultats obtenus :

Suffrages de partis

Parti radical démocratique	167.169 (175.932 en 1956)
Parti national romand	85.255 (80.496)
Parti socialiste allemand	245.805 (227.967)
Parti socialiste romand	66.168 (72.397)
Parti chrétien social	25.999 (24.437)
Parti artisans et bourgeois	30.397 (20.134)
Parti indépendants	32.990 (24.642)
Parti évangélique	10.818 (11.859)
Parti du travail	15.873 (12.107)

Répartition des sièges

Parti radical démocratique 15 (perte 2); parti national romand 8 (sans changement); parti socialiste allemand 22 (sans changement); parti socialiste romand 6 (sans changement); parti chrétien social 2 (sans changement); parti artisans et bourgeois 3 (gain 2); parti indépendants 3 (gain 1); parti évangélique 0 (perte 1); parti du travail 1 (sans changement).

Au point de vue romand, le bilan de ces deux journées d'élections se présente ainsi : un Romand accède à la préfecture, un au Conseil municipal permanent, un au Conseil municipal non permanent et dix-neuf au Conseil de ville, soit 8 du parti national romand, 6 socialistes, 2 indépendants, 2 membres du parti chrétien social et 1 du parti du travail.

Un spécialiste de la cambriole s'évade des prisons d'Yverdon

Aidé par un autre prisonnier, il a percé un trou dans le mur du bâtiment

(c) Le fameux Louis Vincent s'est évadé lundi, vers 3 h. 10 du matin, des prisons d'Yverdon, d'une manière particulièrement audacieuse, avec un autre prisonnier. Spécialiste des cambriolages, il a particulièrement bien préparé son « départ ». Les deux prisonniers étaient enfermés dans deux locaux contigus.

Ils ont commencé par arracher une lame du parquet qu'ils ont utilisée comme levier pour arracher un des panneaux de bois au-dessus de la porte de leur cellule. De cette façon, se trouvant dans le corridor, ils ont, à l'aide de gros clous se trouvant aux panneaux de bois, creusé le mur du bâtiment, très friable d'ailleurs, et pratiqué un trou suffisamment grand pour prendre le large et, à l'aide de quatre draps, parvinrent dans la rue du Casino.

Peu après, un agent s'aperçut de la chose. La police et la gendarmerie, avec un chien policier, sont en chasse. Hier, en fin de matinée, on ne savait encore rien de nouveau.

Il ressort des nouvelles prises hier soir auprès de la gendarmerie d'Yverdon, que les deux évadés auraient pu sauter sur un train de marchandises pour filer, ou plus simplement se tenir dans une cachette. Des battues ont été organisées sur les grèves du lac entre Yverdon et Yvonand, mais rien de suspect n'a été découvert.

VIGNOBLE BEVAIX Derniers devoirs

(c) Vendredi dernier, la population de Bevaix adressait un dernier hommage à l'un de ses bons citoyens, M. Edouard Comtesse.

Durant plusieurs législatures il fit partie du Conseil général et du Conseil communal. Il siégea durant près de 40 ans au Collège des anciens de la paroisse. Lors de la création de la caisse Raiffeisen, il en fut l'un des promoteurs et en assumait la présidence. Membre d'honneur du Chœur d'hommes, il y prit une part active durant plus d'un demi-siècle.

Au temple, le pasteur Rosat retraça la vie sobre et bien remplie d'un agriculteur et viculteur très attaché à sa terre qu'il aimait et qu'il savait si bien interpréter dans ses chansons.

VALLEE DE LA BROYE AVENCHES Une auto contre un mur

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, M. J.-P. Weber, qui rentrait à son domicile au volant de sa voiture, a perdu la maîtrise de son véhicule, au bas de la route de Berne, s'est jeté contre un char, puis contre un mur. Le conducteur souffre de diverses contusions.

AUX MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS Une voiture en feu

(c) Lundi matin à 7 heures, une automobile locloise qui circulait sur la route des Eplatures, en direction de la Chaux-de-Fonds, a subitement pris feu. Les premiers secours ont été alertés et se sont immédiatement rendus sur les lieux. Les dégâts sont importants. Le sinistre est dû à une défectuosité technique.

EN PAYS VAUDOIS MUTRUX Trop charger nuit

(c) Une grange appartenant à M. J. J. et où étaient entreposés une cinquantaine de sacs de blé préparés pour la livraison, s'est effondrée sous le poids, une pièce maîtresse n'ayant pas supporté la charge.

Pas d'accident de personne, heureusement, mais néanmoins les dégâts matériels, autant aux sacs de blé qu'au bâtiment, sont importants.

VAL DE TRAVERS NOIRAIGUE Explosion

(c) Un agriculteur du hameau de Rosières ayant utilisé un explosif pour faire disparaître un bloc de granit incrusté dans son champ, le coup de mine provoqua une explosion qui brisa de nombreuses fenêtres des fermes environnantes.

CINÉMA ALPIN Le collège de l'Abbeille sera de nouveau affecté à l'enseignement

La Chaux-de-Fonds a dépensé, depuis 15 ans, 12.675.000 fr. pour la construction ou la modernisation de locaux scolaires. Elle en manque toujours du fait de l'augmentation des effectifs scolaires qui touche toutes les écoles. Pour l'instant, elle a décidé, pour pouvoir procéder à la rénovation du collège de l'ouest, de remettre à l'école l'ancien collège de l'Abbeille, qui avait été affecté à des bureaux communaux il y a trente ans, durant la crise.

FLEURIER Belle fidélité au chant

(c) M. Alexandre Bobillier fait partie depuis un demi-siècle de sociétés de chants. Il a été 10 ans secrétaire de « L'Echo de la chaîne », à Saint-Sulpice, puis 40 ans de « La Concordie », qui l'a été samedi à l'occasion de sa soirée annuelle.

LES VERRIÈRES Souper de paroisse

(c) Le souper de paroisse en faveur de l'œuvre des secours aux malades et gardes-malades a eu lieu samedi soir à la grande salle. Il a groupé près de trois cents personnes. Dans son message d'introduction, le pasteur J.-P. Barbier, après avoir remercié Mme Albert Egli, présidente d'organisation du souper de paroisse, ses collaborateurs et collaboratrices, et souhaité la bienvenue à tous, célébra la charité, vertu chrétienne par excellence. La soirée fut agrémentée par de sympathiques productions des sociétés paroissiales, Chœur mixte, Union cadette des jeunes filles et éclaireurs, de l'Institut Lambelet et de la fanfare « L'Echo des frontières ».

Assemblée de paroisse

(c) Dimanche, après le culte, eut lieu une brève assemblée de paroisse. L'assemblée devait élire en particulier un nouveau député au synode. Le pasteur Barbier rendit hommage à M. Gilbert Delbrouck qui se retire de ses fonctions de député au synode, mais reste un ancien très actif dans l'Eglise. Au nom du collège des anciens, il proposa M. Albert Giroud qui fut élu au bulletin secret à la quasi-unanimité des membres présents député au synode.

Dans les perspectives d'avenir, l'assemblée est préoccupée du développement de l'offre de missionnaire et a approuvé la proposition de célébrer un culte avec sainte cène dans la nuit de Noël.

Apparition du verglas

(c) Le verglas a fait son apparition matin et soir le long des Frévoites, entre les Verrières et la gare des Bayards et sur la route menant à la Côte-aux-Fées par le Mont-des-Verrières. Il convient donc de rouler prudemment sur ces parcours.

Un beau résultat

(c) La vente du centenaire de la paroisse catholique romaine du Locle a produit la belle somme de 15.700 fr. C'est la première fois que le bénéfice net atteint un chiffre aussi élevé.

Où va Emile?

...il est allé acheter un paquet de ces fameuses cigarettes BASTOS qui coûtent 80 cts les 10 pièces avec ou sans filtre! (A suivre)

BIODOP
la crème coiffante idéale.



Bougies fantaisie

en forme de flamme, longueur 18 cm., bicolores, en diverses combinaisons de teintes (17-5-31)

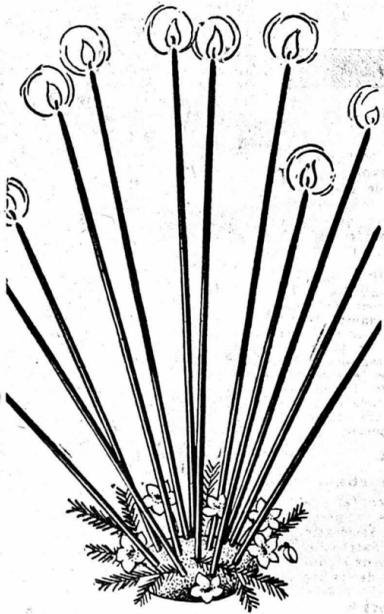
1.-



Bougies décorées

13 cm. de hauteur, divers sujets et différents coloris (17-5-5)

150



Bougies « fleurs »

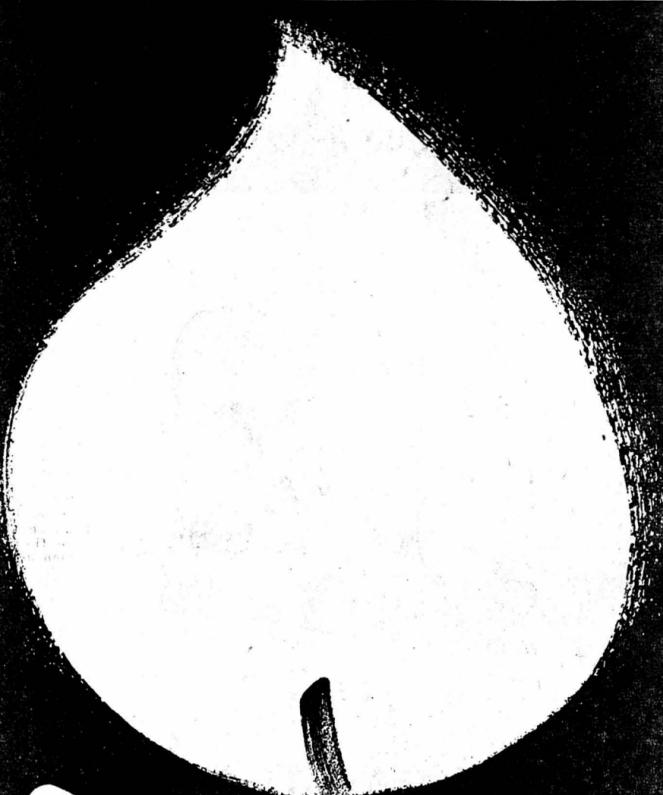
40 cm. de longueur (tenez compte de leur longueur et de leur durée!). Teintes diverses. Peuvent être obtenues séparément en rouge et en ivoire. (17-5-3) 12 pièces sous cellophane

125

Bougeoir assorti

en métal, 12 trous, avec fond. Diverses teintes. (17-5-4)

-.90



Ambiance de fête

Lumière des bougies

Bougies ravissantes et originales qui apportent la joie et l'ambiance

Les bougies

MIGROS

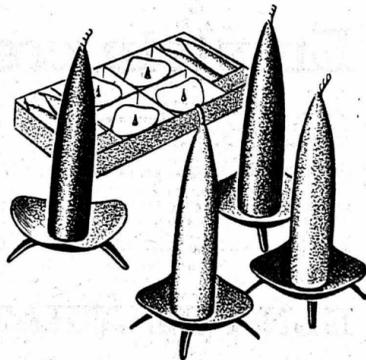
sont si avantageuses!



Bougies étoiles

hauteur 20 cm., en cartons de 4 pièces, peuvent être obtenues en diverses teintes. (17-1-4)

-.75



Garniture de bougies

avec 4 porte-bougies en métal laqué et 4 bougies assorties. Diverses couleurs. Dans emballage de fête. (17-5-20)

390



Bougies-bloc

recouvertes d'une décoration neigeuse, brûlant de l'intérieur et produisant un bel effet lumineux. Hauteur 10,5 cm., en diverses teintes. (17-5-18)

175



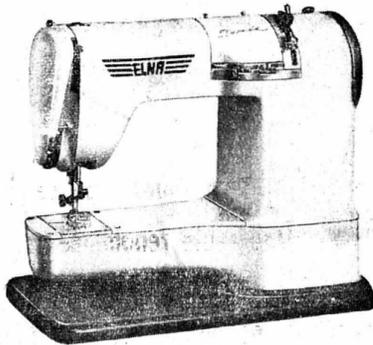
Bougies figuratives

nombreuses exécutions, entre autres: champignons, bonshommes de neige, cloches, nains, etc. Joliment coloriées. (17-5-1)

1.-



ELNA



En plein cœur de Neuchâtel...

2, St-Honoré, se trouve le magasin ELNA. Il est précisément là pour aider et conseiller les nombreuses personnes travaillant avec une machine à coudre ELNA. Riche assortiment de fils à coudre et à re-

prendre de toutes teintes à la mode, Elna-discs, aiguilles, canettes, etc. Bref, vous y trouverez, sans devoir faire un long détour, tout ce qui est nécessaire à la couture. Prenez donc note de notre adresse:

ELNA NEUCHÂTEL, 2, St-Honoré, Tél. 038/5 58 93



L'ELNA est robuste!

Le Service ELNA, il le prouve tous les jours, est un modèle du genre

MERCREDI
21 décembre

200.000
100.000

2 GROS LOTS

LOTÉRIE ROMANDE

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

Grand arrivage de

POISSONS

de mer frais, salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et	POISSONNERIE	Tél. 5 30 92
DETAIL	Place des Halles	Neuchâtel

Expédition à l'étranger - Vente au comptant

LES ARTS ET LES LETTRES

Décadence ou renouveau de l'art? *Autrefois comme aujourd'hui*

Célèbre par le rôle qu'il a joué et qu'il joue encore dans la vie publique romaine, l'arc de Constantin l'est aussi par les sculptures qui le décorent. Elles offrent cette particularité qu'elles sont d'époques très différentes. Les plus anciennes, qui sont les plus considérables, ont été empruntées à un arc de Trajan qui datait des premières années du II^e siècle. A ce groupe appartenaient les deux médaillons circulaires qu'on voit sur la reproduction ci-contre. Les reliefs qui sont au-dessous datent de Constantin, c'est-à-dire du commencement du IV^e siècle. Jusqu'ici, on ne reconnaissait d'autre intérêt à ces derniers que de rendre sensible la décadence de l'art, « faisant avec les autres, par leur facture grossière, prononçait Baedeker, le plus misérable contraste ». Le jugement de Contenau et Chapot dans leur « Art antique » n'est pas moins catégorique. « L'art refait en sens inverse le chemin parcouru depuis ses premiers essais: il retourne à la barbarie. » Même affirmation, sans hésitation non plus, chez Emile Mâle, dans l'« Histoire générale de l'art ».

plus compliqué, et on s'accorde assez à voir dans l'œuvre des sculpteurs au service de Constantin des problèmes pas tous résolus. L'« Encyclopédie italienne » s'exprime ainsi :

« On se plaisait à dire que ces reliefs étaient « la pierre sépulcrale de » l'art antique ». Plutôt que comme une fin, il faut les considérer comme un commencement, celui d'une période encore insuffisamment connue... mais qui eut sans doute son propre idéal artistique tout autre que vulgaire... période dans laquelle s'opère la transformation du monde classique méditerranéen en monde médiéval. »

A lire les ouvrages de E. Strong sur la sculpture romaine, on croirait même qu'elle n'a jamais connu de décadence. Dans l'arc de Constantin, il faut chercher le début de l'art glorieux du moyen âge.

xxx

Voilà plus d'un demi-siècle sans doute que l'on ne s'en tient plus, en matière d'art, à l'admiration exclusive de l'harmonie et de la perfection antiques. Et la faveur surprenante de l'art byzantin explique qu'on ait reconsidéré tout ce qui, dans les siècles qui ont précédé son épanouissement, a pu le préparer ou l'annoncer. L'influence de l'Orient, si forte dans les derniers temps de l'empire, aurait fait pénétrer jusqu'en Italie les formes de l'art primitif de l'Asie-Mineure et de la Syrie.

Dans les fresques de Doura Europos, du III^e siècle, visiblement l'artiste s'est préoccupé d'autre chose que de la réalité matérielle et de l'imitation de la nature. Seulement, si cette influence de l'art oriental est un fait, et sur ce point d'ailleurs tous les historiens ne sont pas d'accord, encore faut-il en fournir une explication fondée en psychologie. Qu'y a-t-il eu de changé dans les esprits? La réponse n'est pas donnée une fois pour toutes par l'avènement du christianisme et le mépris de la religion nouvelle pour l'art sensuel du paganisme.

La formation d'un style nouveau pose d'autres problèmes encore. Dans des pages de son « Art byzantin », pages reprises par M. Y. Bonnefoy (« L'improbable »), M. A. Grabar explique l'altération profonde de l'art antique par la philosophie de Plotin. Il a montré comment Plotin, s'attachant à l'essence des choses et non à leur apparence, conduit à la « dématérialisation » de l'art. Il condamne l'harmonie parce qu'elle suppose des parties et détourne l'esprit de

l'un », qui est la vraie beauté, au profit des aspects extérieurs. De là la soumission des formes naturelles à des schémas géométriques, la régression du modelé classique, les contours simplifiés et appuyés, la négation de la perspective, un art abstrait qui interprète la nature suivant une vue de l'esprit et ne cherche plus à donner l'illusion du réel.

Les mots mêmes dont on est obligé de se servir pour essayer de définir cette esthétique font bien voir les rapports qu'elle a avec les doctrines et les œuvres d'aujourd'hui. Il faut remarquer d'ailleurs que, même dans l'art barbare, le rapport avec le réel ainsi interprété n'a pas cessé d'être pourtant intelligible et que l'art occidental du moyen âge ne s'est épanoui que lorsqu'il a retrouvé, sans perdre le sens de la spiritualité, celui de l'harmonie et de la beauté plastique.

xxx

Mais ces explications ne rendent pas compte de tous les éléments décoratifs de l'arc de Constantin. Elles peuvent s'appliquer en partie à la bande horizontale, qui représente une distribution faite au peuple, et où paraît en effet le principe de l'alignement et de la composition symétrique. Mais on ne peut vraiment attribuer ni à l'influence de l'art oriental ni à celle de la philosophie de Plotin les figures qui se trouvent au-dessous de cette bande, dans les écoinçons.

Le dessin de ces visages vieillis, de ces bustes informes, de ces jambes comme atrophiées, résulte-t-il vraiment d'une esthétique consciente? Les anciens voyageurs français s'étonnaient avec raison que des œuvres décorant un monument impérial, et qu'on n'avait pas dû pourtant confier au premier venu, pussent être aussi misérables. Et si on a opposé au jugement d'Emile Mâle les



Sculptures de l'arc de Constantin à Rome.

opinions différentes que nous avons citées, il a pu répondre qu'il est permis de parler de décadence, même si dans cette décadence on peut discerner quelque germe de ce qui sera plus tard. Et il s'agit ici de figures allégoriques — le fleuve Tibre, a-t-on dit, et la déesse Rome. Or, pour ces sujets-là, les modèles du bel art classique étaient innombrables. Il suffisait d'imiter ou même de copier, et certes les sculpteurs romains furent de très bons copistes.

Au commencement du IV^e siècle, avaient-ils désappris à ce point leur métier? Au déclin de l'art se serait jointe alors une singulière décadence de la technique. On ne l'a pas suffisamment expliquée par l'emploi abusif du trépan, substitué au ciseau dans le travail de la pierre. Et d'autres œuvres du même temps, ordonnées par les mêmes princes, quoique d'un travail plus habile, font voir les mêmes signes d'un étrange changement. Les hauts-reliefs des énormes sarcophages de porphyre de sainte Hélène et de sainte Constance, au Vatican, représentent certes, détachés dans une matière aussi dure, un travail étonnant de patience et de soin, et des moyens techniques encore très puissants. Ils sont pourtant bien différents des œuvres classiques très nombreuses dont leurs sujets permettaient de s'inspirer.

Cela est vrai surtout des amours vendangeurs, ce charmant motif où s'est exprimée si souvent toute la grâce de l'art antique. On remarque d'ailleurs que cette grâce se retrouve beaucoup mieux dans les fresques de la voûte annulaire du mausolée de la même sainte Constance, à la voie Nomentane. La différence ne tient-elle qu'à la matière et à l'outil?

xxx

Ceux qui ont assemblé les pierres de l'arc de Constantin ont fixé l'image du déclin d'un monde et d'une civilisation. Et ceci doit nous donner à réfléchir. L'art, dans ses éveils féconds, et aussi dans ses élans sans suite, ses fins qui ont été des commencements, ses départs qui ont eu plus d'une fois l'aspect de retours en arrière, l'art a traduit le mouvement profond et souvent inconscient de l'imagination et de l'âme, le travail de cerveaux illuminés ou obscurcis.

Que se passait-il dans l'esprit des artistes du temps de Constantin? Ont-ils été contents d'eux-mêmes? Comment ont-ils compris, supporté le contraste de ces reliefs d'aspect si gauche, et des chefs-d'œuvre de la statuaire classique qu'ils avaient partout sous les yeux, dans leurs édifices, dans leurs rues? Il existait alors des ateliers de sculpture. Quel

enseignement y donnait-on? La laideur que nous trouvons à ces figures est-elle simple maladresse, ou est-elle voulue comme elle l'a été souvent de nos jours? Et dans le « public » du temps de Constantin, certains se sont-ils récriés d'indignation, tandis que d'autres s'aluaient un art nouveau?

Alfred LOMBARD.

La journée de M'ame Muche



— Je te l'ai assez répété que ce n'était pas un mirage!

pureté naturelle du beurre

le beurre est bien ce que la nature fait de meilleur. Et le beurre n'est pas coloré!

Pas dans votre assiette?

Buvez Vichy-Célestins l'eau qui fait du bien

Mercredi 23 novembre

Le champion de ski
E. ROMANG
de Gstaad

sera à la disposition de notre clientèle pour tous conseils et renseignements



ÉLITE. Modèle ayant fait ses preuves, en waterproof noir, tige mobile et rembourrée, fermeture rapide, double laçage, contrefort étroit, maintenant bien le talon. Semelle «Haku-Christiania». Tige intérieure allongée. Pour dames 79.80 Pour messieurs : 89.80

En permanence nous assurons aux sportifs un service compétent et des conseils judicieux par notre gérant

CHAUSSURES
Royal

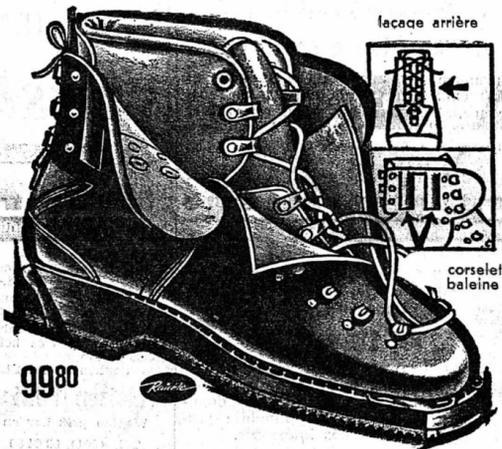
NEUCHÂTEL Temple-Neuf 4
SCHMID S. A. Tél. 5 51 05
Gérant : F. Grosjean-Perret



Deux marques réputées
Une seule renommée !

Nous vous proposons les modèles suivants parmi notre riche collection :

- «BRAVO» Henke 27/29 Fr. 36.80 - 30/35 Fr. 43.80
- «AMIGO» Raichle 27/29 Fr. 39.80 - 30/35 Fr. 43.80
- «SLALOM» Henke dames Fr. 64.80 - messieurs Fr. 75.80
- «WEDELN» Raichle dames Fr. 99.80 - messieurs Fr. 109.-
- «MAMBO II de Luxe» Raichle pour dames Fr. 125.-
- «TAIFUN» Henke Fr. 139.-
- «CHAMPION» Henke Fr. 154.-
- «DOWN-HILL» Raichle Fr. 169.-



OPTIMAL. Pour skieur, la bottine offrant un maximum de confort à un prix très avantageux. En waterproof lisse noir, tige intérieure plus haute et rembourrée, fermeture rapide, corselet baleiné, laçage arrière. Ouverture de la tige à l'arrière assurant grande mobilité (en rouge). Semelle légère et robuste. Pour dames : 89.80 Pour messieurs : 99.80

Pour la santé
et le bien-être

il est important d'avoir les pieds bien au chaud. La chancelière électrique Solis chauffe magnifiquement les pieds. En étoffe bordée de fourrure et avec fermeture éclair Fr. 55.-
Modèle plus simple, sans fermeture éclair Fr. 39.-

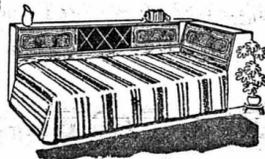


CHANCELIÈRE

Solis

En vente dans les magasins spécialisés

Un choix sans égal !



Entourages de divans, tous les modèles avec et sans coffre à literie à partir de Fr. 115.-

Nous réservons pour les fêtes

Mobilier G. Meyer

A voir à notre 2me magasin
Rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

LE SOLEIL CHEZ SOI

grâce à



ORIGINAL HANAU

Dépositaire :

CLAUDE DUCOMMUN

ORANGERIE 4

Rabais 20 %

sur

Orfèvrerie Métal argenté

Coupes à fruits - Plats à hors-d'œuvre

Services à café - Services à moka

H. VUILLE Bijoutier Temple-Neuf 6 Neuchâtel

A vendre
poussette-pousse-pousse en bon état, bas prix.
MOTEUR

«Demm», pour «Tic-no», à l'état de neuf. — Tél. 5 70 60.

Cordonnerie REBETEZ
Chavannes 13
Travail consciencieux

Confiez au spécialiste

la réparation de votre radio

NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54 - Tél. 5 88 62

Nos nouveaux biscuits

Crispo petits, feuilletés extra, légers et sucrés 5% net
la boîte 1.75 1.68

Mélange 450 g. bel assortiment 5% net
le paquet 1.60 1.52



TELA



Moi, je préfère les mouchoirs en ouate de cellulose TELA

TELA

Le paquet: en blanc, jaune ou rose, 50 ct.; Imprégnés d'eucalyptus et de menthol, traités aux rayons anti-bactériens, 60 ct.

TELA

REMERCIEMENTS

La famille de Mademoiselle Eva BORLE profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants, Novembre 1960.

Profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de remercier personnellement chacun, Madame Blanche SCHWEINGRUBER et sa famille, expriment leurs sentiments de vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur peine, Lausanne, novembre 1960.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille cherche place pour la surveillance des enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Entrée le 1er décembre. Faire offres à Rita Pöggler, Löhringhausstrasse 42, Dortmund/Hombruch (Allemagne).

Nous cherchons pour notre fille âgée de 16 ans PLACE dans un ménage privé (de préférence avec enfants) afin d'apprendre le français. Cours de langue désirés. — Offres à famille F. Rentsch-Wildmer, produits alimentaires, Königsteinweg 3, Aarau.

Jeune dame cherche remontage de barillet

à domicile. — Adresser offres écrites à D. R. 4999 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

Titres universitaires, grande pratique industrielle et commerciale, cherche situation. Ecrire sous chiffres D. P. 4995 au bureau de la Feuille d'avis.

Des cadeaux très appréciés
Papeteries «GOESSLER»



VENISE Nouveau décor :
coffret riche assortiment de feuilles, cartes, enveloppes 26.70
portefeuille triple (25 feuilles et enveloppes, couleurs diverses) 6.90
pochettes pour petits cadeaux 4.75
JEUNESSE Papiers de 2 couleurs dans un coffret carré pour les jeunes 9.60
pochette papier couleurs vives 7.50
PONEYS Le beau papier «à la forme» en portefeuille grand format 12.50
pochette allongée (20 feuilles) 5.90
CARTES DE VISITE - Timbrage en relief
Immense choix à la Papeterie
Delachaux & Niestlé
Rue de l'Hôpital 4 NEUCHÂTEL Tél. 5 46 76

Mesdames

Joly modes

vous offre l'élégance et le chic par sa superbe collection de chapeaux de saison

Mais attention :

un seul magasin, G. Mariotti

Rue de l'Hôpital 5, 1er étage au-dessus de la boucherie Bell

A vendre

accordéon «Hohner»

à touches, état de neuf. — Tél. 5 95 92 entre 12 et 14 heures.

A vendre deux paires de SKIS HICKORY 195-200 cm, arêtes, fixation «Flex», ainsi que deux paires de PATINS DE HOCKEY No 41, le tout à prix intéressant. — S'adresser à A. Zwahlen, Sablons 1, Neuchâtel, après 19 h. Tél. 5 12 49.

A vendre 2 couches matelas, 35 fr. la pièce; 1 paire de patins de hockey No 31; 1 paire de patins; souliers blancs pour fillette, No 29. — Tél. 5 49 31.

COMPLETS POUR MESSIEURS

GRANDES TAILLES JUSQU'AU 62 MARQUE «RITEX» ANATOMIQUE

100 % pure laine d'Australie

Fr. 110.-

Toute la confection pour dames est toujours

aux prix Matile

BOINE 22

Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

donnez
l'éclat
à la
beauté

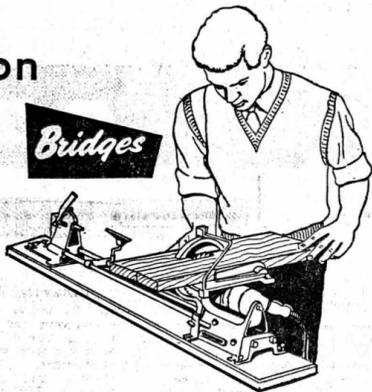


armourins
neuchâtel

Offrez une pièce de notre
sompueuse collection
de bijouterie, colliers,
boucles d'oreilles, bracelets,
clips, cabochons.
Vous serez séduite par l'éclat
le chatoyement
et l'originalité de notre
magnifique choix,
dans une gamme de prix
incomparable.

Exposition spéciale
au rez-de-chaussée.

Nous faisons
la démonstration
d'une machine
universelle
pour bricoleurs



Vendredi et samedi
25 et 26 novembre

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans nos locaux

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

À vendre neuf de la fabrique

superbe mobilier comprenant
une chambre à coucher

avec armoire trois portes, lits jumeaux
95 x 190 cm., 2 tables de nuit, 1 coiffeuse
avec glace, 2 sommiers métalliques avec
tête réglable, 2 protège-matelas, 2 matelas à
ressorts, 1 magnifique couvre-lit.

une jolie salle à manger

avec grand vaisselier, 1 table à rallonge, 4
chaises assorties;

un ravissant salon

avec sofa et 2 fauteuils, tissu 2 tons. Les 3
chambres, soit 23 pièces, pour le prix excep-
tionnel de

Fr. 2890.-

Ces trois chambres sont aussi vendues sépa-
rément. Sur demande, facilités de paiement.
10 ans de garantie. Livraison franco domi-
cile par camion. Service d'automobile gra-
tuit à disposition des intéressés.

Ameublement Clément Richard
le Landeron, tél. (038) 7 96 60

Vin rouge
1^{re} qualité

Vin Nostrano, de mon
pressoir, 1.80 le litre;
Montagne, 1.30; Barbera,
1.80; Valpolicella, 1.80;
Chianti extra, 2 fr. Dé-
part Locarno à partir de
30 litres. Échantillon gra-
tuit. Demandez prix-
courant.

Expédition de fruits
Murillo (Tessin)
Tél. (093) 7 10 44
Case postale 60

COLLIE

superbe mâle avec pedi-
gree, 3 ans, excellent gar-
dien, à vendre. Bons
soins demandés. — Mme
Claparède, la Rippez, Co-
logny (Genève).

MEUBLES

à vendre. Tél. 6 38 15.

GAINES et
SOUTIENS-GORGE

Bestform

EN
VENTE
CHEZ LA
SPECIALISTE

CORSETS
GAILOPPINI
TEL. 5 50 30
CHAVANNES 3
NEUCHÂTEL

Pour votre enfant

Table solide en bois dur,
48 x 69 cm., dessus verni
rouge, cadre noir, tiroir
pratique, hauteur 51 cm.
Fr. 14.-

2 chaises, verni nature,
la pièce Fr. 6.30

Le tout, soit une table
et chaises en très belle
construction.

Seulement Fr. 24.80

Maison Tewis

Wahlen près Laufen

Tél. (061) 89 64 80
ou 89 63 58

A vendre une table à
deux rallonges; un po-
tager à bois, plaques
chauffantes; une pen-
dule à carillon; une selle
galvanisée; un fer à bri-
celets, etc. — S'adresser
Fontaine-André 30, rez-
de-chaussée.

A VENDRE

1 bureau ministre, état
de neuf; 1 complet de
cérémonie, idem; 1 paire
de souliers de montagne,
n. s. Bas prix. — S'a-
dresser, après 18 heures:
Parcs 153, 2me à droite.

AMEUBLEMENT
COMPLET

pour

100 francs

seulement à la livraison
et 36 mensualités de Fr. 39.-

TINGUELY

AMEUBLEMENTS BULLE/FR

Route de Riaz - Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

OPN 171/60 N

L'
Economique
Opel¹²⁰⁰ 6 CV



Pour ce modèle Opel, «Economique» s'écrit avec un grand «E».
Faites vous-même le compte: prix d'achat modique, impôts basés sur
6,138 CV seulement, consommation d'essence minime et pratiquement
pas de frais d'entretien et de réparation.

Et pourtant c'est une vraie 5 places, avec un immense coffre à bagages,
construite - comme toutes les voitures Opel - pour vous garantir
un service durable et sûr. Voilà qui est déterminant pour votre choix.

Opel 1200 (6 CV) avec chauffage et dégivreur Fr. 7350.-
Un produit de la General Motors - Montage Suisse

CIVET de CHEVREUIL

Boucherie **R. MARGOT**



SKIEURS...

ATTENTION!

N'attendez pas l'arrivée de la neige
pour choisir vos skis

Profitez du GRAND CHOIX que nous
avons actuellement en magasin

René SCHENK

SPORT

CHAVANNES 7 et 15



Les Suisses participent volontiers
à des assemblées politiques.
La meilleure compagne qui aide
alors à peser le pour et le contre
est une bonne pipe, bourrée de

BURRUS
BLEU ou JAUNE

Ces tabacs se vendent également
dans de nouvelles blagues étanches
- de 40 g et de 80 g - élégantes et
pratiques. Elles conservent au tabac
toute sa fraîcheur.



Les Drinks seront meilleurs,
l'ambiance de valeur,
chacun de bonne humeur,
grâce à la saveur veloutée
et au bouquet sec
de l'inimitable



Seagram's
London Dry
Gin

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève



Dans le monde entier
Seagram's V.O. est
le plus acheté de tous
les Whiskies importés.

C'est tout dire...

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève

Bougies

pour
les fêtes de
fin d'année

Voir vitrine



Vous trouverez
un excellent

BOUDIN
à la boucherie

Gutmann
Avenue du 1er-Mars



PASSAGES

Immense choix en
coco, bouclé, moquette
TAPIS BENOIT
Malléfer 25, Tél. 5 34 69
Présentation à domicile

COUTURE
dans tous les tissus
Grand choix de

jersey-tricot
au mètre dans les qua-
lités suisses et françaises

Jersey-tricot

Mme E. Mennet
Rue du Seyon 5
Neuchâtel

Chez le producteur
miel du pays
le bidon de 2 kg. net
18 fr. 50. Envoi franco.
— Bruno, Eostli-Säbberger,
Thielle-Wavre, téléphone
7 54 69.

Reflets de la vie du pays

Problèmes ferroviaires neuchâtelois

L'aide fédérale aux compagnies privées

Nous l'avons brièvement annoncé mercredi: la Confédération participera désormais à la couverture par 50 % des déficits d'exploitation de deux réseaux du canton, le R.V.T. et les C.M.N. Cette aide fédérale sera accordée avec effet rétroactif au 1er janvier 1959.

Subventions inégales
Si la compagnie de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat et la B.N. peuvent tabler sur une subvention de 66,6 % conformément à la loi de 1957 relative aux chemins de fer, pourquoi n'en est-il pas de même des C.M.N. et du R.V.T. ?

Avant leur électrification, des pourparlers avaient été menés avec Berne, et les finances fédérales furent assez largement mises à contribution lors de la modernisation de ces entreprises. On se montrait alors optimiste quant à l'avenir. Les déficits de l'époque des locomotives à vapeur ressortissaient avant tout à l'achat du combustible noir dont le prix était monté en flèche au début de la deuxième guerre mondiale.

En faisant appel aux communes intéressées, le canton avait pris sur lui de boucler les déficits annuels, condition, du reste, formellement posée pour obtenir les subsides fédéraux d'électrification. Ceux-ci acquis, on s'était engagé à ne plus rien réclamer aux autorités centrales.

Sacrifices mal récompensés
L'optimisme des années 1942 et 1943 ne se justifiait malheureusement point. Les choses ne tournèrent pas de la manière prévue. Le trafic routier se développa considérablement et sa concurrence se fit durement sentir aux chemins de fer. Ce n'était plus l'augmentation de dépenses toujours possible à freiner, mais une diminution des recettes sur lesquelles on n'a aucune prise. Le règlement d'exécution de la nouvelle loi réservait aussi une désagréable surprise: il excluait l'aide de la Confédération à toutes les entreprises déjà subventionnées par des tiers. Ainsi, au Palais fédéral, on récompensait fort mal les lourds sacrifices de l'Etat et des communes.

En clair, cela signifiait pour le R.V.T. et les C.M.N.: Berne ne viendra point à votre secours puisque canton et communes le font déjà. On en revenait à l'« Aide-toi, le ciel t'aidera » biblique et cela ne pouvait guère contenter. Aussi la réaction se fit-elle énergique.

Neuchâtel, Fribourg et Berne à la rescousse
A Fribourg et à Berne, une situation assez semblable à celle de Neuchâtel existait, incitant les gouvernements des

trois cantons à entreprendre des démarches dont le but était d'obtenir un régime plus favorable. Au début, la Confédération se montra réservée, puis, après avoir été longtemps comme sœur Anne, on pouvait annoncer, il y a une quinzaine, la conclusion heureuse des pourparlers.

S'agissant des entreprises de notre canton, voici dans quelle proportion elles recevront l'appui financier de la caisse fédérale: C.N.M. (navigation) et B.N., 66,6 % des déficits d'exploitation; R.V.T. et C.M.N., 50 % des déficits d'exploitation; les transports routiers du Val-de-Ruz et de la Béroche n'obtiendront rien de la Confédération.

Au canton incombe donc de couvrir le solde passé du compte de profits et pertes. L'Etat de Neuchâtel en prendra le 65 % à charge, le 35 % étant réparti, selon un barème fixé par le Grand Conseil, entre toutes les communes de notre petite République.

Ces nouvelles dispositions allégeront incontestablement les finances des communes du Val-de-Travers, de la vallée des Ponts et des Montagnes. Les parts de chacun, pour les années 1959 et 1960 ne sont pas déterminées actuellement, car, préalablement, la comptabilité doit être vérifiée par l'Office fédéral des transports et l'on peut, par exemple, refuser certaines dépenses figurant à l'exploitation pour les transférer à profits et pertes et vice versa.

Intéressant projet pour le Val-de-Travers
La compagnie du R.V.T. a adressé à Berne une demande d'aide destinée au renouvellement de son matériel roulant. Il serait question, notamment, d'acquiescer un train-navette entièrement neuf et de doter les deux automotrices actuelles de voiture-pilote pour les transformer aussi en trains-navettes.

Pour réaliser ce projet, aucune demande de subvention ne serait adressée aux communes. Il s'agirait d'un financement de la Confédération suivant divers facteurs elle prendrait entre le 40 et le 60 % de la dépense à sa charge) et de l'Etat de Neuchâtel. Et si ces trains-navettes circulent un jour sur la ligne du Val-de-Travers, rien n'empêchera alors d'en revenir, pour certaines courses, à des liaisons directes Fleurier-Neuchâtel ainsi que l'expérience en avait été tentée il y a quelques années, mais dont l'abandon avait été dicté par des motifs d'ordre technique essentiellement. G. D.

FINIE LA BELLE SAISON !..



La belle saison est passée! Au Nid-du-Crô, les bateaux ont été ramenés sur le rivaige pour y passer l'hiver dans les hangars. (Press Photo Actualité)

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE CRESSIER

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi dernier sous la présidence de M. René Ruedin.

En ouvrant la séance, le président donne connaissance de la démission de M. Paul Weber.

Ramassage des ordures. — Ensuite, le président de commune donne quelques explications relatives à une motion socialiste qui a trait au ramassage des ordures ménagères. Le Conseil communal a pris contact avec d'autres communes à ce sujet et une étude est actuellement en cours. M. Oswald Ryser, auteur de la motion, s'étonne, à juste titre, que le Conseil communal fasse un rapport sur une motion alors qu'il n'a pas été donné au motionnaire la possibilité de la développer. Il ressort que le Conseil communal a commis une erreur et il s'en excuse. Ces excuses sont acceptées à condition que la motion socialiste figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général.

Motion Werner Stern et consorts. — Le motionnaire développe sa motion. Il déclare qu'en 1954 lors de l'achat de la grange Tribolet, il était bien dans les intentions des autorités d'aménager cet immeuble en local de gymnastique. Dès lors il demande que l'on passe une fois à la réalisation avec le moins de frais possible.

M. Ryser, au nom du groupe socialiste, déclare que cette question revient devant le Conseil général au début de chaque législature. En 1957, le parti socialiste avait déjà déposé une motion identique. Il fut alors procédé à une étude, mais le coût des travaux était trop élevé, environ 500.000 fr. Lors de la séance où cette étude fut présentée, une résolution a été votée. Elle demandait au Conseil communal de poursuivre l'étude du projet de la création d'une halle de gymnastique, mais avec un plafond de dépenses de 200.000 fr. Dès lors la motion discutée aujourd'hui n'apporte rien de nouveau puisque l'étude demandée il y a quelques années n'a pas encore été faite. Le président de commune déclare alors que l'étude a été demandée et qu'au mois

de janvier 1960 une maquette a été présentée par un architecte, mais malheureusement aucun devis n'accompagnait cette maquette. A maintes et maintes reprises, et encore à la veille de la séance de ce jour, l'architecte a été prié de présenter un plan financier, mais rien ne fut fait.

Quant à M. Egger il pense qu'il faut étudier la construction d'un bâtiment en dehors du centre du village. Bâtiment qui abriterait une halle de gymnastique et des classes, car il ne faut pas oublier que de nouvelles classes devront aussi peu être ouvertes. Cette dernière proposition n'a pas convenu aux conseillers généraux et le Conseil communal a été prié de reprendre l'étude telle qu'elle avait été demandée auparavant.

Pour la décharge. — A l'unanimité le Conseil vota un arrêté qui interdit à toute personne non domiciliée dans la localité de déposer des déchets à la décharge publique qui se trouve à l'ouest du village.

Demande de crédit. — Un crédit de 2000 fr. fut ensuite accordé pour la réfection d'un mur de soutènement au Creux-de-Raves.

Le projet d'un nouveau règlement communal. — Ce projet, plus complet que le dernier, est adopté. Il ressort notamment de ce nouveau règlement que la comptabilité du Conseil communal en matière de crédit pour toute dépense non budgétée a été portée à 2000 fr. En revanche le Conseil général ne pourra voter un crédit extraordinaire dépassant 500 fr. sans l'assentiment du Conseil communal.

RÉGIONS DES LACS

MORAT
Chez les samaritains

(sp) Chaque année, la section des samaritains organise un cours théorique et pratique pour les soins aux blessés. Le cours commencé en septembre, se termina mercredi 16 novembre. Trente-cinq personnes participèrent aux différents exercices que présidait M. Idm, monteur et président cantonal.

M. Roggo, représentant la Croix-Rouge, M. Schaller, instructeur, et le Dr Marchand, directeur du cours, étaient les experts. M. Pulver, conseiller communal, M. Brechbuhl, pasteur, et le Dr Rieder, assistaient également à cette soirée.

Plusieurs discours furent prononcés et tous les futurs samaritains furent félicités du bon travail accompli.

LA NEUVEVILLE
Le Cercle du film documentaire entre en activité

(c) Nous avons relaté dernièrement la fondation en notre ville d'un cercle du film documentaire (Cinédoc), qui se propose d'encourager la diffusion du film culturel et documentaire en organisant des séances de projection. Le comité a à sa tête M. John Ducommun. Le comité vient de choisir les films qui seront présentés pendant la saison 1960-1961.

COURGEVAUX
Changement à la poste

(sp) Le facteur et buraliste postal, M. M. Wullemin, va prendre sa retraite. Au service des P.T.T. durant 47 années, en qualité de facteur d'abord et, depuis une dizaine d'années, aussi buraliste postal.

M. Wullemin a toujours été un employé consciencieux et plein de bonté. Il prendra sa retraite dès le 1er février 1961, et chacun lui souhaite de nombreuses années de bonheur et de repos.

La direction des postes a nommé le nouveau buraliste postal en la personne de M. G. Bigler, agriculteur et syndic à Courgevaux.

JURA BÉARNOIS

ORVIN
Si le verre cassé porte bonheur...

(c) Pour fêter un mariage, les jeunes, selon la coutume, ont tiré du mortier à la cheddite. Ils s'étaient malheureusement placés trop près du village et, sous l'effet de la détonation, 21 vitres ont été brisées!

Le vie de nos sociétés

Le Grutli de Zofingue

La Société de Zofingue a célébré le 17 novembre, troisième jeudi de novembre, l'anniversaire du Serment du Grutli sous la présidence de M. Gilles Petitpierre, qui, au cours d'un discours, a remis deux rubans d'honneur, l'un à M. Georges Méautis, professeur à l'Université, et l'autre à M. Maurice Droz, président des Vieux-Zofingiens, mérité par sa maladie. La soirée s'est aimablement prolongée par un repas, des chants et des discours.

CONFÉDÉRATION

L'aide suisse au Chili

BERNE. — La Société suisse de radiodiffusion, la Croix-Rouge suisse et Caritas suisse commencent.

A fin mai, le Chili fut victime d'un tremblement de terre exceptionnellement violent. Une grande partie du pays fut ravagée, et des centaines de milliers d'habitants subirent des pertes et des dommages.

La « Chaîne du bonheur », de Radio-Lausanne et Radio-Bâle, la Croix-Rouge et le bureau central suisse de Charité (Caritas) lancèrent des collectes en espèces qui ont rapporté une somme globale de 933.000 francs. De ce montant, 170.000 fr. ont été utilisés pour financer les secours d'urgence durant les premières semaines. Le solde de 761.000 fr., dont une partie n'a été récolté par la « Chaîne du bonheur » qu'en octobre dernier, sera utilisé, sur proposition de l'ambassadeur de Suisse à Santiago, pour la reconstruction d'écoles primaires dans des régions rurales du Chili. Cette solution correspond au vœu des autorités chiliennes et semble bien répondre au désir de notre population, qui accorde une particulière attention à l'enseignement et à l'éducation.

Des renseignements complémentaires sur le développement de cette action d'aide à la reconstruction seront donnés ultérieurement. Mais qu'il soit dit que les donateurs de ces organisations précitées de remède aux donateurs de leur généreuse contribution.

80 millions de francs de crédits supplémentaires pour 1960

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé le texte de son message aux Chambres concernant les crédits supplémentaires pour 1960, 2me série. Les demandes de crédits présentées par les départements — sans l'administration des P.T.T. — atteignent 171 millions. Sur cette somme, cependant, 72 millions destinés aux routes seront totalement couverts par la provision constituée avec les droits d'entrée sur les carburants (arrêté fédéral du 23 décembre 1959) et 26 millions destinés à subventionner des produits laitiers, seront couverts jusqu'à un montant de 19 millions par le surplus des redevances des producteurs de lait. Par conséquent, les crédits supplémentaires proprement dits, qui doivent être supportés par les ressources générales de la Confédération, se montent à 80 millions, dont 39 millions sont nécessaires pour l'exécution de l'arrêté fédéral du 5 octobre 1960, relatif à l'acquisition de chars blindés. La plus grande partie des crédits supplémentaires sera consommée, dès à la fin de l'année, par des soldes de crédits sur d'autres postes.

GLARIS
Pour de nouveaux impôts

GLARIS. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un plan financier qui expose l'évolution financière du canton depuis 1939 et relève qu'à partir de 1962, le déficit annuel s'élèverait à 625.000 fr., ce qui implique la nécessité de créer un impôt d'amortissement de 3 % pour les constructions de routes. On envisage aussi d'élever l'impôt sur les spectacles, l'impôt sur les gains réalisés par la spéculation sur les terrains. On prévoit enfin de retirer des sommes plus considérables du monopole sur le sel d'une augmentation des frais de justice et de l'impôt sur les voitures automobiles.

Baume de Châtel
Rhumes
Bronchites
Crevasse
Brulures

EN FRICTIONS contre les bronchites et refroidissements.
EN MASSAGES et introduire dans le nez contre les rhumes.
EN APPLICATION contre les crevasse, engelures et pour la cicatrisation des plaies.

Vente en pharmacie, et droguerie Fr. 1.80 le tube
LABORATOIRES PLAN S. A.
70, rue de Lausanne - GENEVE

Plastique... mon beau souci!



SOUTIEN-GORGE

excellente forme avec goussets piqûrés en rond et garnis de fine dentelle. Bande élastique de stabilité sur le devant.

En satin blanc, No 2 à 6.

GAINÉ ÉLASTIQUE

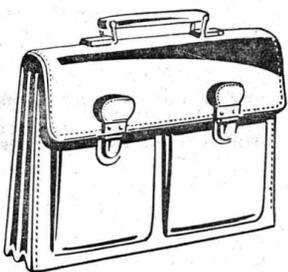
en tulle jacquard et plaque latex au dos. Devant croisé avec plaque satin, large ceinture de taille et fermeture éclair. En blanc, tailles 40 à 44.

5⁹⁰

1980



CADEAUX UTILES



Juys Rosselet

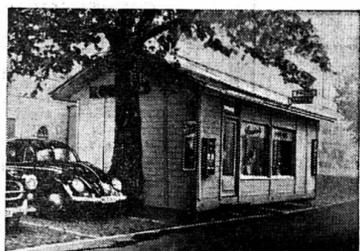
Rue de la Treille
Neuchâtel

EXPOSITION

**Gustave Jeanneret
Baucis de Coulon
Blaise Jeanneret
Daniel de Coulon**

prolongée jusqu'au 27 novembre

Galerie des Amis des arts
Musée des beaux-arts, Neuchâtel



Préparez et réservez vos cadeaux des fêtes

Grand choix d'appareils et accessoires

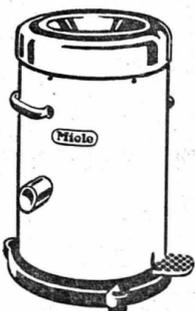
Avec le flash toute photo est réussie. N'hésitez pas, même avec un appareil de Fr. 20.— vous aurez de bonnes photos en couleur.

Vous nous trouverez dans ce chalet, au Coq-d'Inde - Place des Halles

Photo SAUSER

PHOTO ■ CINÉ ■ PROJECTION à une minute de la place Pury

Miele



Séchage rapide du linge par **L'ESSOREUSE PORTATIVE**

avec frein automatique
CH. WAAG
Machines à laver
Neuchâtel, tél. 5 29 14



Actuellement à Neuchâtel... «Grande quinzaine du studio» chez MEUBLES G. MEYER, faubourg de l'Hôpital. Profitez tous de faire votre choix. Plus de 200 meubles remboursés. Nombreuses vitrines spéciales. Un événement à ne pas manquer!

La poularde pochée au riz

Beau Rivage Neuchâtel

Soyez en

«pleine forme»

Une condition physique meilleure

Une résistance accrue, des nerfs détendus

sont les résultats obtenus par des exercices de gymnastique passive, des exercices de respiration et de RELAXATION progressive.

Notre cours d'introduction de 3 mois :
12 leçons de 1 h. Fr. 30.—

Nos exercices vous aideront à augmenter votre vitalité et à vaincre la fatigue cause de dépressions.

Début du cours jeudi 24 novembre 1960, de 18 h. 45 à 19 h. 45.

Renseignements et inscriptions à

l'école club Migros

16, rue de l'Hôpital — Tél. 5 83 49

Nos cours de langues - secrétariat - peinture - dessin - céramique - peinture sur porcelaine - danse - bridge - guitare - couture - cuisine.



Garages SCHENKER

Agence : Opel et Chevrolet Port d'Hauterive. Tél. 752 39

EXPOSITION PERMANENTE DE VOITURES NEUVES ET D'OCCASION



Assure dans les 5 continents

Agence générale.

René Hildbrand

22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

Tél. 5 44 63

Inspecteur principal :

Ed. Tribolet

Suchiez 21, Neuchâtel, tél. 5 71 54

BIJOUX

Exécution d'après dessins — Transformation de bijoux anciens — La nouvelle organisation de notre atelier nous permet d'exécuter très rapidement les petites réparations.

Ed. Michaud.

BIJOUTIER
Place Pury 1-3

Le spectacle terminé

AU SAINT-HONORÉ

vous irez pour y apprécier...

Assiette des Grisons

Assiette hors-d'œuvre

Frankfurterli, sauce raifort

Schubligs de Saint-Gall

Cuisine chaude jusqu'à 24 h.

INVITATION

VISITEZ L'EXPOSITION-DÉGUSTATION

DE LA VIGNE AU VIN

dans les vieux murs du Prieuré de Cormondrèche du samedi 19 au dimanche 27 novembre 1960 chaque jour (y compris samedi et dimanche) de 16 à 21 h.

Les Caves du Prieuré de Cormondrèche
LES ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS NE SONT PAS ADMIS



Tél. 5 85 88

Les spécialités de la semaine...

**POULET A L'INDIENNE
PAELLA VALENCIENNES
TOURNEDOS
DES PÈRES CHARTREUX**

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

TANNER - LA COUDRE

Dime 52 - Tél. 5 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Faites durer vos pneus

en confiant le regommage de ceux-ci au spécialiste

Rhobs

PNEUMATIQUES NEUCHÂTEL

Maison fondée en 1920

Saars 14 Tél. 5 23 30

Belle terre végétale

à enlever tout de suite, à Neuchâtel.

Pour conditions, s'adresser à l'entreprise Comina Nobile & Cie, à Saint-Aubin. Tél. (038) 6 71 75.

PETITS TRANSPORTS RAPIDES - DÉMÉNAGEMENTS

Tél. 5 55 65, en cas de non-réponse tél. 5 16 27

Moulin 29 P. JAQUET Neuchâtel

Je débarrasse également caves et galetas

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est de l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Corbalte

**GRAPHOLOGIE
CHIROLOGIE
MARIAGE**

Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charmettes 13, NEUCHÂTEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

Réparations

de cols de chemises ; cols indéformables 2 fr. 80; poignets simples 1 fr. 50; doubles 1 fr. 80; travail prompt et soigné. L. CLEMENT, lingère, Grolley (FG).

Véhicules à moteur

A vendre

Studebaker

Champion, 3800 fr.

Fiat 1400

2200 fr.

Skoda 1959

cabriolet, 6000 fr.

Peugeot 203

2000 fr.

S'adresser au garage H. Gerber, Boudry, Tél. 6 41 70.

« Fiat » 500 N

modèle 1960, 7800 km., avec plaques et assurances, garantie, à vendre Fr. 3150.—, Tél. 8 10 14.

A vendre pour cause imprévue

« Morris » 850

modèle 1960, 20.000 km., excellent état. Sous garantie. Prix avantageux. Tél. 8 38 41.

« Ford Anglia »

6 CV, 1958, grise, en bon état.

« Chevrolet »

18 CV., 1952, vert clair, intérieur housé. Bonne mécanique. Vente à crédit.

Essai sans engagement. Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral

J.-L. Segessemann

Pierre-à-Mazel 51

Neuchâtel - Tél. 5 99 91

Très bonnes occasions

CITROËN ID 19, 1959

CITROËN ID 19, 1958

CITROËN DS 19, 1957

CITROËN DS 19, 1958

MGA - Cabriolet 1956

OPEL-RECORD, modèle 1961

OPEL - CAPITAINE 1957

DKW 3 = 6, 1956

A des prix avantageux. Conditions intéressantes de paiement par acomptes. Eventuellement échange.

GARAGE SEELAND

BIENNE

Tél. (032) 2 75 35

Saint-Blaise
Serrières
Pesex

Bassin 8
Maladière 20
Gouttes d'Or 92

Un seul téléphone : 5 31 83



3 vêtements nettoyés à sec pour le prix de 2

2 pour 3

Les fameuses soies aux HALLES

On cherche **Fr. 40.000.-**

hypothèque 2me rang sur immeuble, en ville. Adresser offres écrites à B. M. 4971 au bureau de la Feuille d'avis.

Débarras de caves et de galetas

Logements entiers après décès. L. Hoefler, Halles 5, Neuchâtel, tél. 5 71 15.

Dernières dépêches de la nuit

Soldats tunisiens tués au Congo

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Début de la fusillade

Peu après, une vive fusillade éclatait autour de l'ambassade du Ghana, à Léopoldville, encerclée par les soldats congolais.

« La bataille fait rage autour de l'ambassade du Ghana. Il y a de nombreux tués et blessés », déclarait alors d'une voix hachée à l'agence France-Presse par téléphone un des membres de l'ambassade du Ghana. Selon lui, « les soldats congolais ne seraient pas parvenus à forcer la défense désespérée des soldats tunisiens ».

Les forces tunisiennes, qui sont retranchées dans l'ambassade, avaient, avant que ne commence l'engagement, envoyé des fusées rouges d'alerte pour demander de toute urgence l'envoi de renforts.

La fusillade extrêmement nourrie a suivi de quelques minutes l'envoi de ces fusées.

A 20 h. 55 locales, c'est-à-dire plus d'une heure après avoir commencé, la

fusillade autour de l'ambassade du Ghana durait toujours. Il était absolument impossible, même à un kilomètre, d'approcher du lieu du combat. Les auto-mitrailleuses ont ouvert le feu sur des journalistes qui avaient tenté de se rendre sur place.

Plusieurs camions emplies de soldats tunisiens ont été envoyés à l'ambassade et des unités tunisiennes sont tenues en état d'alerte dans leurs camps.

L'alerte a également été donnée au dépôt des engins blindés du contingent malais et les hommes ont rejoint leurs unités.

Sept « casques bleus » tunisiens tués

C'est le second secrétaire de l'ambassade du Ghana, M. Mensah, qui a précisé par téléphone que la fusillade avait fait sept morts et sept blessés du côté des « casques bleus » tunisiens. Les morts et les blessés ont été transportés à l'intérieur de l'ambassade.

« Il semble y avoir encore plus de victimes du côté congolais », a ajouté M. Mensah.

U. R. S. S.

L'attaché de l'air américain expulsé d'URSS

MOSCOW (Reuter). — Le major Irving Macdonald, attaché de l'air adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, a été invité lundi à quitter l'URSS, sollicitant pour espionnage. Le chargé d'affaires américain M. Erward Freers a été informé au ministère soviétique des affaires étrangères que Macdonald n'était plus considéré comme persona grata.

L'expulsion de l'attaché de l'air adjoint est considérée à Moscou comme une mesure de représaille pour l'arrestation effectuée récemment d'un diplomate soviétique à l'ONU.

Le président de la République finlandaise à Moscou

MOSCOW (A.F.P.). — « La route qui nous a conduits à notre amitié actuelle n'a pas toujours été semée de roses, a déclaré lundi soir M. Khrouchchev au cours du dîner qu'il a offert en l'honneur de M. Urho Kekkonen, président de la République finlandaise.

« Certains Etats tentent actuellement de troubler le calme qui règne sur la Baltique et en Scandinavie. Nous percevons nettement le cliquetis d'armes et le bruit des préparatifs militaires de l'O.T.A.N., que nous apportent de l'Occident les vagues de la Baltique. »

En réponse à l'allocution prononcée par M. K. K., M. Kekkonen a notamment déclaré :

« Les relations finno-soviétiques ne se prêtent à aucune spéculation et nous ne permettrons à aucun événement extérieur d'influer sur elles. »

Informations suisses

VALAIS

Un enfant tué

SAINT-MAURICE. — Un garçon de six ans, Jean-Pierre Savary, de Saint-Maurice, a été happé par une voiture. Il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, peu après son admission à la clinique de la localité.

JURA

Issue fatale

MOUTIER. — M. Jean-Louis Jourdan, pasteur à Sornetan, âgé de 37 ans, qui avait été victime d'un accident de la circulation au volant de sa voiture, est décédé à l'hôpital de Moutier.

FRIBOURG

Un bambin écrasé

FRIBOURG. — Le petit André Bovigny, âgé de 4 ans, domicilié à Vulturnens-en-Ogoz, a été coincé entre un char, qu'il avait desserré, et un mur qui se trouvait en contre-bas. Le malheureux est décédé un quart d'heure après, le médecin mandaté sur les lieux n'ayant pu que constater le décès.

NIDWALD

Deux skieurs surpris par une avalanche

Un mort
STANS. — Dimanche à midi, deux skieurs de Lucerne ont été surpris par le glissement d'une planche de neige dans la région du Hasenstoock sur la Bannalp. L'un d'entre eux a pu se libérer, puis il s'est mis immédiatement à la recherche de son camarade. Un médecin de Horw, accompagné d'un chien et qui arrivait par hasard sur les lieux a découvert le skieur enfoui sous un mètre de neige. Il était encore en vie mais dans un état d'épuisement complet. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il ne tarda pas à succomber. La victime est M. Robert Schneider, 23 ans, conducteur de travaux, de Lucerne. Son corps a été ramené dans la vallée.

APPENZEL

Un alpiniste tué par une avalanche

HÉRISAU. — Un grave accident de montagne s'est produit dimanche matin dans le massif du Saentis. Deux alpinistes, qui faisaient la montée de la Schwaegealp au Saentis, ont été surpris par la chute d'une planche de neige. L'un d'eux, M. Seth Anderhalden, 34 ans, d'Ulrichswil, a été entraîné dans le vide par l'avalanche. Une femme qui avait vu l'accident alerta la station de secours de la Schwaegealp qui se porta immédiatement sur les lieux. On découvrit la victime, mais tous les efforts pour la ramener furent vains. C'était un excellent alpiniste qui avait participé à une expédition aux Andes et qui avait souvent fait des premières ascensions.

L'Assemblée nationale se prononce aujourd'hui sur la seconde motion de censure contre le projet de force de frappe

M. Michel Debré devrait l'emporter sur l'opposition

De notre correspondant de Paris :

L'Assemblée nationale se prononce aujourd'hui sur la seconde motion de censure déposée par l'opposition socialiste, radicale et même modérée contre le projet de force de frappe atomique sur lequel M. Michel Debré a, pour la seconde fois lui aussi, engagé la responsabilité du gouvernement.

Depuis le 10 novembre dernier, date à laquelle le rejet de la première motion de censure permit au cabinet de remporter la manche initiale de ce match au finish, la situation a sensiblement évolué et dans les rangs de la droite notamment, l'hostilité au gouvernement n'a fait que croître en raison du développement de la politique algérienne du général de Gaulle.

LA CRAINTE D'UNE CRISE

Cependant la crainte d'une crise ministérielle, pouvant déboucher sur une crise de régime, pèsera d'un grand poids dans le comportement des députés, et il y a fort peu de chances, dans ces conditions, que l'opposition puisse réunir les 277 voix constitutionnellement indispensables pour renverser M. Debré.

M.-G. G.

De Gaulle fête aujourd'hui son 70^{ème} anniversaire

PARIS (A.F.P.). — Le général Charles-André-Joseph-Marie de Gaulle, né le 22 novembre 1890 à Lille (département du Nord), fêtera aujourd'hui son 70ème anniversaire. Devenu à la Libération, en 1944, le chef du nouveau parlement, il se retira en 1946 à Colombey-les-deux-Églises, lassé des luttes politiques. En 1958, la France le rappela au pouvoir et par voie de référendum, de Gaulle devint le président de la Vème République.

OTAN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

● Les alliés occidentaux continuent d'être menacés sur les plans politique, économique et militaire.

● Le « bonelier » atlantique ne serait pas seulement nécessaire, mais revêtirait une importance encore plus grande dans une région où se déroulerait une guerre nucléaire.

● Les forces dont dispose l'O.T.A.N. sont généralement suffisantes, mais la qualité de leurs armements doit être améliorée.

● Le déploiement des forces de l'O.T.A.N. doit, en cas de nécessité, se faire avec les armes nucléaires indispensables.

● Sauf en cas de réponse immédiate à une agression, les armes atomiques ne pourront être utilisées qu'après que la décision en aura été prise à un niveau plus élevé que celui des commandements militaires.

● Des engins à moyen rayon d'action doivent être mis à la disposition des bases terrestres et maritimes de l'O.T.A.N.

● Un « pool » des armes nucléaires doit être constitué entre les quinze nations membres de l'O.T.A.N., chacune d'elles disposant de l'égalité de vote en ce qui concerne l'utilisation de ces armes.

M. JOHNSON N'A PRIS LA PAROLE QU'EN TANT QUE « PARLEMENTAIRE »

« Au-delà de nos buts militaires communs, nous pouvons apporter une contribution encore plus grande à la mise en œuvre des notions de progrès économique et social », a notamment déclaré M. Lyndon Johnson, au cours de son intervention de lundi matin à la conférence des parlementaires de l'O.T.A.N. Le vice-président élu des Etats-Unis a tenu à souligner qu'il ne prendrait la parole qu'en tant que parlementaire. « Je ne peux, ni ne désire, prendre la parole à aucun autre titre », a-t-il dit, car jusqu'au 20 janvier, date à laquelle la nouvelle administration démocrate prendra le pouvoir, l'unique et pleine autorité exécutive appartient toujours au gouvernement du président Eisenhower.

Selon M. Johnson, une nouvelle génération d'Américains arrive au pouvoir, décidée à assurer une vie sans guerre et un avenir de paix. « La voix de l'isolement s'est tue aux Etats-Unis », a-t-il ajouté. Le vice-président élu des Etats-Unis est persuadé que cette année sera pour les Etats-Unis une année de décision capitale.

DISCOURS DEBRÉ

M. Debré, premier ministre français, a pris également la parole devant les parlementaires de l'O.T.A.N. Il a notamment déclaré :

« Le monde libre ne serait pas lui-même, s'il ne reposait pas sur les nations, c'est-à-dire sur l'idée nationale. »

« L'alliance occidentale développera ses profondes racines en Europe comme en Amérique et s'étendra à tous les problèmes et à toutes les régions où la civilisation est en cause. »

ITALIE

A Rome Entretiens Macmillan - Fanfani

ROME (U.P.I.). — Le premier ministre britannique, M. Macmillan, et le président du Conseil italien, M. Fanfani, ont conféré lundi pendant deux heures.

Les deux hommes d'Etat se sont tout d'abord entretenus pendant une heure en la seule présence de leurs ministres respectifs des affaires étrangères, lord Home et M. Segni, et des ambassadeurs des deux pays, sir Ashley Clark et M. Vittorio Zoppi. Par la suite a eu lieu une séance de travail des deux délégations au grand complet.

De source informée, on indique que les conversations ont principalement porté sur le problème de la conférence au sommet.

Les entretiens italo-britanniques se poursuivront ce matin.

IRAN

Rumeurs sur un attentat contre le shah

BEYROUTH (U.P.I.). — L'ambassade d'Iran à Beyrouth a démenti catégoriquement des rumeurs selon lesquelles un attentat contre la vie du shah et des autres membres de la famille royale d'Iran aurait été commis dans la nuit de dimanche à lundi. L'ambassade souligne que le calme le plus absolu règne dans la capitale iranienne.

Interrogatoire de deux « comparses » au procès des barricades

Aujourd'hui le tribunal entendra M. de Sérigny ex-directeur de l'« Echo d'Alger »

PARIS (A.F.P.). — Le public est venu peu nombreux hier assister à l'interrogatoire de Serge Jourdes, 33 ans, employé à l'électricité de France, qui était sur la sellette au début de cette seizième journée d'audience du procès des barricades d'Alger.

C'est un inculpé mineur. Il n'est pas poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat comme ses coaccusés, mais seulement de rébellion envers des agents de la force publique.

Jourdes s'explique sur sa participation aux événements de janvier 1960. Le dimanche 24 il se rend, dès 7 h. du matin, au P.C. de Joseph Ortiz. Il reconnaît avoir vu des hommes en uniforme et en armes participant à la manifestation dans les rues d'Alger.

Dans l'après-midi il se rend aux facultés et, alors qu'il vient de rejoindre ses hommes, la fusillade éclate. Jourdes rassemble ses U.T. (territoriaux) qui se trouvaient mêlés à la foule en désordre et leur donne des consignes de calme. L'inculpé fait alors cette déclaration surprenante : « Il est évident que dans cette guerre d'Algérie il y a beaucoup plus de morts et de blessés par imprudence et par accident qu'il n'y en a par les fellagas. »

Sa rencontre avec Lagailarde

Dans la soirée Jourdes rencontre Lagailarde et accepte de se placer sous ses ordres. Il assiste à l'entrevue avec le colonel Dufour (qui représentait l'armée) au moment de la reddition.

En réponse à des questions Serge Jourdes, reconnaît que si, en principe, il dépendait de son chef de bataillon, il lui arrivait d'obéir à beaucoup d'autres officiers suivant les circonstances.

C'est ainsi qu'il avait l'intention de respecter l'ordre du colonel Fondé, commandant du secteur Alger-Sahel, qui, dit-il, avait demandé à sa compagnie d'aider au maintien de l'ordre.

Le président Thirlet interroge ensuite Marcel Rambert, 30 ans, agent immobilier, lieutenant dans les unités territoriales. L'inculpé a le visage triste ; il semble effacé.

L'audience reprendra aujourd'hui par l'interrogatoire de M. de Sérigny, ex-directeur de l'« Echo d'Alger ».

Pour « supplément d'information »

LE PROCÈS SERA-T-IL RENVOYÉ ?

Le bruit en court à Paris

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le procès des barricades est entré dans une phase nouvelle et après la mise en liberté provisoire des cinq accusés qui étaient détenus à la prison de la Santé, nombreux sont ceux qui, ayant suivi le déroulement des audiences, se demandent quelle pourra bien être la suite, une fois terminé le dernier interrogatoire, celui de M. Alain de Sérigny, ex-directeur de l'« Echo d'Alger », interrogatoire qui commence aujourd'hui.

Le bruit d'un renvoi du procès a couru et court encore au palais de justice. Certaines « lacunes » auraient en effet été constatées dans l'instruction par le tribunal militaire, lacunes qui sont sans doute pour beaucoup dans les mesures de clémence prises par les magistrats civils et militaires, en dépit de l'opposition de l'avocat général Gardon et de son adjoint, M. Mongin.

Si ce renvoi était ordonné et qu'une enquête soit ouverte pour « supplément d'information », on assisterait à un véritable coup de théâtre, car la décision de la cour équivaldrait à reconnaître que l'instruction initiale a été conduite en dépit du bon sens, constatation pour le moins fâcheuse, on en conviendra.

Des personnalités pourraient être mises en cause

En revanche, si le procès se poursuit, un autre risque se présente et c'est celui des auditions de témoins — la défense en a été pressée de deux cents — qui mettront en cause les plus hauts dirigeants du régime et plus singulièrement leur représentant à Alger, M. De-louvier.

Un pareil débâlage intervenant au moment de la campagne du référendum ne pourrait que compliquer la tâche, déjà très difficile, des pouvoirs publics. Des deux côtés donc, la situation apparaît obscure et complexe. Attendons quarante-huit heures, c'est-à-dire la fin de l'interrogatoire juridique. A ce moment, on sera fixé.

M.-G. G.

AVIS TARDIFS

On demande

BARMAID

Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres P 6674 N à Publicitas, Neuchâtel.

STAN LAAD

PIANISTE INTERNATIONAL joue à BEAU-RIVAGE

Plus que quelques places pour le

GRAND GALA

neuchâtelois de variétés

Ce soir, 20 h. 30, à la Rotonde Location-vente : Magasins Zimmermann, Aux Armouriers S. A., Au Louvre et à l'entrée. Places à 4 fr. et 5 fr. (au profit de Caritas).

Demain soir

BEAU-RIVAGE

SOIRÉE VIENNOISE DINER AUX CHANDELLES Tél. 5 47 65

THÉÂTRE

Ce soir et mercredi à 20 h. 30

LES GALAS KARSENTY présentent

L'HURLUBERLU

Comédie de Jean Anouilh Location : Agence STRUBIN 6me spectacle de l'abonnement

Patinoire de Monruz

Ce soir, à 20 h. 30

YOUNG SPRINTERS

TCHÉCOSLOVAQUIE

Pèle - mèle

pour délit politique, trafic de devises et délits forestiers, ne bénéficient pas de l'amnistie.

DÉMENTI DE L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAINE

L'armée de l'air américaine a démenti lundi catégoriquement les informations — publiées par le journal londonien « Sunday Dispatch » — selon lesquelles des bombardiers britanniques munis d'un système d'« anti-radar » avaient pu survoler de nombreuses villes américaines sans être repérées par les stations-radar américaines.

ÉCROULEMENT DE MAISONS EN SICILE

C'est à quatre morts et dix blessés, dont huit grièvement, que s'est éteint le bilan de l'éboulement de trois maisons, qui s'est produit lundi à Mineo, petite ville de dix mille habitants de la province de Tane, en Sicile.

LE PRÉSIDENT DU CAMBODGE A PRAGUE

Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, et sa suite sont arrivés à Prague à l'aérodrome de Ruzzy, lundi matin par avion spécial tchécoslovaque.

GRANDE-BRETAGNE

Le rachat des actions Ford

Le gouvernement donne son accord

LONDRES (A.F.P.). — Le gouvernement britannique a donné son autorisation à l'offre de rachat par la Ford américaine des actions de la Ford britannique détenues par des Anglais.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur : Marc Wolfarth Rédacteur en chef du journal : René Bralchet

22
novembre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 07.40
Coucher 16.43

LUNE Lever 10.58
Coucher 20.33

En page 4 : le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Une épidémie oubliée

En faisant des paquets de vieux journaux pour les écoliers, nous sommes tombés sur ce titre : « L'épidémie de hula-hoop ». Le médecin, auteur de ce texte, écrivait en conclusion : « Il est encore trop tôt pour dresser un bilan pathologique, même provisoire, de cette nouvelle « épidémie ». Apparemment, les aspects négatifs sont nombreux, même chez les enfants, etc. »

Quand est-ce qu'apparurent ces cercles en matière plastique ? On ne le sait plus. Ils tournoyèrent quelques semaines, puis disparurent. On en trouve encore dans les galeas, à côté du vase de nuit du petit (qui a 20 ans aujourd'hui) et de la malle où s'entassaient les « restes » depuis deux générations.

Et dire qu'il y a eu une vraie épidémie, qui vous donnait le tournis ! On garde toute la vie durant le souvenir de sa rougeoie, mais celui du « hula-hoop » s'est évanoui, pour toujours. Et on ne connaît jamais le bilan pathologique, même provisoire, de cette maladie.

Les modes sont vraiment curieuses. On s'étonne que nous les suivions. Nous sommes incorrigibles.

NEMO.

Les résultats de la chasse au chevreuil

L'inspecteur de la chasse nous communique :

Le tir des chevreuils pour la saison de chasse 1960 a donné les résultats suivants par district :

Neuchâtel : 115 brocards, 95 chevrettes, 0 faon. Total : 210.

Boudry : 88 brocards, 75 chevrettes, 2 faons. Total : 165.

Val-de-Travers : 90 brocards, 74 chevrettes, 2 faons. Total : 166.

Val-de-Ruz : 107 brocards, 134 chevrettes, 7 faons. Total : 248.

Le Locle : 72 brocards, 62 chevrettes, 2 faons. Total : 136.

La Chaux-de-Fonds : 39 brocards, 33 chevrettes, 0 faon. Total : 72.

Nos chasseurs ont tiré 511 brocards, 473 chevrettes et 13 faons, soit au total 997 bêtes. Il est intéressant de constater que sur 471 chasseurs, 78 seulement ont tiré 2 chevrettes et 1 brocard. Autrement dit, le 80 % des chasseurs du canton ont suivi le mot d'ordre donné par les sociétés de chasse, mot d'ordre qui recommandait de ne pas tirer deux femelles.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 18 novembre. Hill, John-Lewer, fondé de pouvoir, et Menke, Christiane-Charlotte-Gerda, les deux à Neuchâtel ; Fontana, Jean-Pierre, technicien mécanicien, et Bismarck, Marie-Eva, les deux à Genève ; Schenker, Henri-Louis, cuisinier, et Mahon, Edmée-Maria-Thérèse, les deux à Renens ; Balissat, Louis-Jules-Robert, ingénieur, et Spada, Nicola, les deux à Lausanne ; Jansinet, Gilbert-Eugène, mécanicien, et Barraud, Renée-Yvonne, les deux à Genève.

MARIAGES. — 18 novembre. Deléchat, Roland-René, meuleur, et Enderli, Margrit, les deux à Neuchâtel ; Chollet, Paul-Florian, ouvrier de fabrique, et Volrol, Francine-Yvonne, les deux à Neuchâtel.

DÈCES. — 16 novembre. DuBois-dit-Bonclaud, née Cattin, Louise-Marie, née en 1887, ménagère à Neuchâtel, veuve de DuBois-dit-Bonclaud, Jacques-Louis-Fritz ; Dubois, Georges-Hermann, né en 1900, manoeuvre à Colombier, époux de Jeanne-Clara, née Jaquet.

NAISSANCES. — 17 novembre. Perrin, Bernadette-Maria, fille de Maurice-Armand, agriculteur à Martel-Dornier, et de Bernadette-Ellsa, née Mauron ; Querolli, Yvan-Marco, fils de Marco, maçon à Neuchâtel, et de Stella-Maria, née Broli.

18. Amiet, Claude-Willy, fils de Willy-Ernest, agriculteur à Mur, et de Violetta-Yvette, née Guilloid. 19. Buloncelli, Silvano-Giorgio, fils de Giorgio, maçon à Neuchâtel, et de Micheline-Aline, née Petitpierre. 21. Chatelet, Philippe, fils d'Albert-Louis, appareilleur à Neuchâtel, et de Marie-Rose, née Hadorn.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (088) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 novembre. Température : moyenne : 3,7 ; max : 8 ; min : 6,6. Baromètre : moyenne : 1117,6. Vent dominant : direction : nord-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux pendant la journée ; éclaircie le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Nov.	16	17	18	19	20	21
mm.						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 20 novembre : 429.62

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel généralement très nuageux ou couvert. Tempête de foehn dans les Alpes. Précipitations régionales, avant tout dans le Jura. En montagne fort vent du sud. Sur le Plateau, brume ou brouillard, températures généralement comprises entre 2 et 7 degrés.

Sud des Alpes et Engadine : ciel ouvert, précipitations. Vent du sud en montagne.

A Neuchâtel et dans la région

A propos de la suppression de la liaison rapide de jour Berne - Neuchâtel - Paris et retour

Comme nous l'avons annoncé, la conférence internationale des chemins de fer européens, réunie à Leningrad au début de l'automne, a décidé de supprimer, dès l'horaire d'été 1961 (29 mai), les excellentes relations rapides Berne-Dijon-Berne. Il s'agit du train 331, qui part de Berne à 7 h. 20, de Neuchâtel à 8 heures et qui, après changement à Dijon, amène les voyageurs à Paris à 13 h. 45. Au retour, le départ de Paris a lieu à 18 h. 23. Les voyageurs prennent à Dijon le train 350, qui arrive à Neuchâtel à 24 heures et à Berne à 0 h. 37.

Ces trains avaient été mis en circulation, il y a deux ans, à titre d'essai. Les C.F.F. ont donc envisagé la suppression à cause de leur fréquentation insuffisante, notamment pour le train du soir. Du moins est-ce la raison qui a été donnée. La suppression d'une liaison intéressante est toujours regrettable et celle-ci l'est particulièrement. On ne sache pas, pour le moment, que nos autorités et les organismes qui défendent la ligne du Franco-Suisse soient intervenus au sujet de cette amputation.

Notre correspondant de Pontarlier nous informe que la liaison à l'aller vers Paris pourrait être maintenue, avec changement à Frasnay, où les voyageurs monteraient dans le train Lausanne-Dijon. Au retour, il y aurait également changement à Frasnay. La S.N.C.F. met en ce moment à l'étude la formule qui permettrait le rapatriement des Pontisaliens dans leur ville, soit par wagon spécial détaché à Frasnay du train Dijon-Lausanne, soit par autorail ou soit par la route au moyen d'un car. Une chose est sûre : la S.N.C.F. n'abandonnera pas les Pontisaliens sur le quai de la gare de Frasnay.

Dès lors se pose la question de savoir si nos C.F.F. mettront à l'horaire un train Pontarlier-Neuchâtel, assurant la liaison de fin de soirée.

En effet, s'il est probable que le matin, le train omnibus partant de Neuchâtel aura une voiture directe pour Frasnay, comme précédemment, rien n'est prévu pour le soir.

Toujours selon notre correspondant de Pontarlier, les C.F.F. envisagent pour le 29 mai 1961 la mise en service d'un train omnibus venant de Neuchâtel et arrivant à Pontarlier à 19 h. 36. Cette liaison est appelée à rendre les plus grands services aux ouvriers pontisaliens travaillant à Couvet, en les ramenant à la maison à une heure relativement raisonnable, ce qui n'est guère le cas actuellement.

Session d'automne du Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le bureau a reçu aussi la candidature de M. Max Kubler, avocat, et celle de M. Ph. Favarger lui-même.

Ce dernier est nommé par 61 voix. M. Schuppach obtient 51 voix et M. Kubler une.

Le budget

M. Vuille (PPN), parlant au nom de la commission financière, propose l'adoption du budget.

M. P. Meylan (rad.) insiste sur l'essor économique actuel. Il eût pu sembler que le budget profitait des facteurs de prospérité. Mais l'Etat d'aujourd'hui se préoccupe davantage du social. D'où des dépenses accrues. Le Conseil d'Etat se soucie néanmoins de l'équilibre financier. Il faut l'en féliciter.

M. Jaquet (soc.) rappelle que les déclarations de la majorité assurant que tout irait bien, malgré la diminution de la part afférente au canton de l'impôt direct fédéral, ne sont pas confirmées par le budget.

M. J.-P. Joly (rad.) souligne qu'il serait téméraire de se baser sur l'accroissement des recettes de ces dernières années pour envisager de nouvelles dépenses. Celles-ci doivent être envisagées avec prudence.

M. Martenot (lib.) se réfère à la phrase du rapport du Conseil d'Etat recommandant la pratique de strictes économies. Il espère que la commission spéciale, chargée d'examiner l'assainissement financier, se préoccupera tant de la recherche de ressources nouvelles que de la diminution des dépenses. Il se prononce pour une procédure qui permettrait d'interrompre la discussion du budget jusqu'à ce que le Grand Conseil connaisse les conclusions de cette commission.

M. Faussier (ppn) estime qu'il ne faut pas accumuler les dettes et dépenses. Le budget actuel doit être approuvé, mais considéré aussi comme transitoire. Il n'est pas vrai, au surplus, que le Conseil d'Etat ait déclaré, ces dernières années, que tout allait pour le mieux.

M. Bl. Clerc (lib.) constate que, pour la quatrième fois, le Conseil d'Etat présente un budget déficitaire. Mais ce déficit inquiète moins encore le député que certaines considérations contenues dans le rapport. En effet, le gouvernement constate que les dépenses vont croissant. Mais il n'en tire pas les conclusions qui s'imposent, à savoir que lesdites dépenses devraient

être réduites. Car les centimes additionnels qu'on envisage ne seront qu'un demi-remède. Dès lors, on est bel et bien dans l'ère du déficit.

On comprend que l'Etat cherche à compenser partiellement par une augmentation de la fiscalité les recettes dont il a privé la réforme des finances fédérales. Mais il ne faut pas oublier que notre canton, avec le Tessin et Obwald, est en tête pour l'imposition des personnes morales. Dans ces conditions, favorisera-t-on l'expansion économique du pays en poussant encore plus loin la fiscalité ?

D'autre part, l'Etat de Neuchâtel est un de ceux qui dépensent le plus par tête d'habitant. Le programme de dépenses nouvelles accroîtra encore les charges de l'ensemble, d'autant plus que l'on envisage ces dépenses dans toutes les directions, avec l'absence d'une véritable volonté de choix.

Eh comme la gauche et l'extrême-gauche murmurent à ces propos, M. Clerc lance ce trait :

— Enlevez vos chaussures pendant que vous y êtes ! (rires)

M. Corswant (pop) voudrait savoir où l'on pourrait faire des économies. Par exemple, M. Clerc ne s'oppose pas aux 4 millions réclamés pour les améliorations foncières. L'orateur popiste estime, d'autre part, que la doctrine d'orthodoxie financière défendue à droite n'est plus tout à fait celle du Conseil d'Etat. C'est dans la mesure où celui-ci contredit la doctrine de la majorité qu'il travaille en faveur du canton. Car le budget n'est nullement catastrophique, quoi qu'on en dise.

M. Petithuguenin (soc.) se dresse, à son tour, contre la prudence des orateurs bourgeois. Et il félicite le gouvernement de mieux comprendre les réalités. Loin de prôner des économies, les socialistes vont demander davantage à l'Etat, dans le domaine scolaire, assurance-vieillesse, assurance-invalidité, logements, hôpitaux. Et ce qui étonne l'orateur, c'est que l'on ne puisse pas trouver en période de prospérité les ressources nouvelles. Et qu'on n'agite pas l'épouvantail des entreprises qui songent à quitter le canton !

M. Tissot (soc.) s'en prend personnellement à M. Clerc qui a voté la plupart des dépenses. Le président lui rappelle qu'il doit s'adresser à l'Assemblée.

M. Tissot conclut en soulignant que les dépenses nouvelles de l'Etat ne sont que la marque d'une politique nouvelle intelligente d'investissements.

M. Clerc (lib.) répond qu'il est très sensible à l'humour de son collègue ! Et il précise qu'il n'a jamais été partisan d'économies sordides. Il sait fort bien que le canton a des besoins. Mais ce que le Conseil d'Etat n'a pas étudié jusqu'à présent, c'est la modernisation de nos structures administratives. C'est là proprement la tâche du gouvernement.

Au terme de cette discussion, M. Edm. Guinand estime qu'il convient de rester dans un juste milieu ! Si l'on peut faire de nouvelles économies ? A cette question, le chef du département des finances répond... par un point d'interrogation. A-t-on réalisé des économies par la suppression des préfectures ? En réalisera-t-on par celle des tribunaux de district ? Quoi qu'il en soit, les députés qui déposent des motions seraient bien avisés de proposer, dans celles-ci, des recettes nouvelles et non pas toujours des dépenses. Or, celles-ci ne font que s'accroître.

Oh M. Guinand rejoint, par contre, les appréhensions de M. Clerc, c'est lorsque celui-ci constate que notre canton est un des plus chers au point de vue fiscal.

à café sont un problème complexe s'il en est. Il se réfère à une expertise du professeur Zwahlen sur le sujet. On ne saurait limiter ces établissements où l'on ne consomme pas d'alcool, en arguant de la clause du besoin. Il faudrait pour cela prouver que ces établissements seraient faillites. Or, il est difficile d'être prophète. D'autre part, l'exigence d'un certificat de maîtrise n'a pas de chance de passer en votation. Certes, la législation pourrait être corrigée. M. Guinand aimerait bien élaborer un projet. Encore faudrait-il que ce projet ne fût pas d'emblée déclaré anticonstitutionnel par le Tribunal fédéral. Quant à la protection de la jeunesse, les autorités scolaires pourraient parfois aussi être plus vigilantes. Pour ce qui est de la surveillance des cinémas, c'est à la police locale à intervenir. Et celle-ci procède d'ailleurs à des contrôles très fréquents.

« Au cours d'une séance précédente, une question avait été posée au sujet de la main-d'œuvre étrangère. Les mesures sont appliquées strictement dans toutes les communes du canton.

M. Guinand donne aussi des assurances à M. Wicky (rad) en ce qui concerne les pêcheurs du Landeron et à M. Dubois sur les chamois du Creux-du-Van qui n'ont pas encore fait trop de dégâts. Quant aux voitures cellulaires, il n'en est pas question avant qu'une nouvelle prison soit construite au chef-lieu.

Séance levée à 17 h. 45.

R. Br.

Questions

POUR LA COOPERATION ENTRE UNIVERSITES

De M. Emile Losey (rad.) :

Depuis plusieurs années, notre pays connaît une pénurie de cadres commerciaux et techniques.

On préconise une plus large accession aux études supérieures et même que le développement de la recherche scientifique.

Selon toute vraisemblance, ces objectifs pourraient, en ce qui concerne la Suisse romande, être atteints plus aisément et plus rapidement par une collaboration plus étroite entre les universités ayant leur siège en-deçà de la Sarine.

Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur l'état des pourparlers engagés en vue d'aboutir à une collaboration plus étroite et plus rationnelle entre les hautes écoles ayant leur siège en Suisse romande.

PASSAGE SOUS-VOIES AUX HAUTS-GENEVEYS

De M. J.-L. Luginbuhl (rad.) :

Considérant que la liaison entre l'est du Val-de-Ruz et la grande artère de la Vue-des-Alpes ne correspond plus aux Hauts-Geneveys à la circulation d'aujourd'hui, le chef du département des Travaux publics ne pense-t-il pas qu'il serait nécessaire d'envisager prochainement la construction d'un passage sous-voies dans cette localité ?

Postulats

AIDE COMPLÉMENTAIRE AUX INVALIDES

De M. H. Verdon (soc.) et consorts :

A l'occasion de la discussion du budget de l'Etat pour l'année 1961, il est demandé au Conseil d'Etat de faire une étude et de présenter un rapport sur la création éventuelle d'une aide complémentaire aux invalides, en s'inspirant des principes régissant l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants et l'aide sociale.

LA ROUTE DU SEYON

De M. O. von Aesch (lib.) et consorts :

Le Conseil d'Etat est invité à englober dans son projet de réfection des routes importantes, celle du Seyon qui relie Valangin aux Pontins, à la frontière bernoise. Depuis la réfection par le canton de Berne du tronçon les Pontins - Saint-Imier, la route du Seyon est de plus en plus fréquentée ; elle est la liaison la plus directe de Neuchâtel avec le Jura bernois et Bâle.

Motion

FOYER POUR ANCIENNES VICTIMES DE L'ALCOOLISME

De M. F. Humbert-Droz (soc.) et consorts :

Considérant, d'une part, les difficultés rencontrées aussi bien par le comité de la Société neuchâteloise de patronage et de secours aux délinquants libérés que par le service médico-social et les autorités judiciaires de réintégrer dans une vie normale les détenus libérés ou les malades victimes de l'alcoolisme après leur sortie d'établissements où ils ont suivi une cure de désintoxication ;

d'autre part, l'intérêt que présente le problème l'initiative privée, en particulier l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise et les sociétés qui luttent contre l'alcoolisme,

les motionnaires demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir étudier, en collaboration avec l'initiative privée, la création d'un foyer où ces malheureux pourraient être accueillis, entourés et aidés pour faciliter leur retour à une vie régulière.

Interpellation

DROIT DES CANTONS ET VACANCES PAYÉES

De M. F. Blaser (pop.) :

Le Conseil d'Etat est-il disposé, à l'instar des gouvernements genevois et bâlois, d'intervenir auprès des autorités fédérales pour demander que les dispositions fédérales envisagées en matière de législation sur le travail respectent le droit des cantons à maintenir ou à prendre des mesures plus favorables notamment en matière de vacances payées ?

JUSTICE

On passe à la discussion des chapitres.

M. Fritz Bourquin, prenant la parole pour la première fois en tant que conseiller d'Etat, répond à M. Humbert-Droz qui avait demandé si les agents ne pourraient pas encaisser directement les amendes de la circulation. La question est actuellement à l'étude, mais tout laisse supposer que ce pourra être le cas.

S'agissant des détenus libérés et de leur réemploi — question qui a été également soulevée et qui est délicate — la population observe quelque prudence, et c'est compréhensible. Car de fâcheuses expériences ont été faites. Lorsqu'on constate, d'autre part, le nombre élevé des récidivistes, on se demande si tout le problème ne devrait pas être « repensé » et si l'on ne devrait pas utiliser d'autres méthodes que celles employées jusqu'à présent. On pourrait, par exemple, prévoir une étape de semi-liberté. Des expériences non entièrement concluantes, mais encourageantes ont été faites ailleurs à cet égard.

POLICE

M. Jeanneret (soc.) revient sur l'absence d'une législation concernant les bars à café. Le Conseil d'Etat peut-il donner des assurances que ce problème est étudié en vue d'une révision rapide de la loi ?

M. Hirzel (soc.) compare les exigences de la loi à l'égard des tenanciers de restaurants et celles minimales à l'égard des propriétaires de bars à café.

M. Muriyet (soc.) demande que la police dispose de véhicules cellulaires pour transporter les individus récalcitrants qu'elle doit arrêter.

M. Poget (soc.) évoque la question posée par la présence de mineurs à certains films.

M. Ch. Dubois (lib.) estime qu'il y a trop de chamois dans le canton.

M. Ch. Borel (lib.) voudrait que des locaux à destination de la jeunesse soient envisagés.

M. Guinand remarque que les bars

Présentation d'un vin qui fera parler de lui

NEUCHÂTEL ROUGE MCMLIX



Dans les profondeurs de la cave, le Neuchâtel rouge 1959 est dégusté respectueusement... (Press Photo Actualité)

Les journalistes ont commis, vendredi soir, un acte épouvantable dans les profondeurs des caves neuchâteloises. Et il y a tout lieu de penser que ce crime restera impuni, tous les participants s'étant mis d'accord pour camoufler l'affaire.

Mais notre conscience nous fait trop souffrir et nous nous mettons à table pour avouer le forfait : nous avons, à maintes reprises, vidé notre verre qui contenait, non pas cette boisson délicieuse et quasi introuvable qui fait beaucoup parler d'elle ces temps-ci, mais une boisson qui fera parler d'elle dans quelques années. Car le crime, c'était justement de déboucher des bouteilles qui ne devraient être que dans deux ou trois ans : le Neuchâtel rouge 1959.

Disons d'emblée que personne n'a dû se faire violence pour glisser dans son gosier ce jeunet qu'est le rouge de l'an dernier. C'est un enfant prodige à qui les cavistes vouent tous leurs soins : il a de belles couleurs, il sent bon, il est promis à une superbe carrière. Mis à la bouteille il y a quelques semaines seulement, il est soumis à une longue cure de repos de 24 mois au minimum, de laquelle il sortira paré de toutes les qualités. Un devin lui a toutefois prédit quelques défauts : dès sa maturité, Neuchâtel rouge 1959 sera terriblement volage. On le verra dans toutes les soirées, dans tous les banquets, dans toutes les caves. Il se fera cajoler, apprécier, aimer, tant par les hommes que par les femmes. Cette vie de plaisir sera brève, hélas ! Il disparaîtra rapidement et le seul moyen d'en conserver quelques gouttes sera de l'enfermer et de détruire la clé de sa prison, personne ne pouvant résister à sa tentation.

On comprend que M. Ch. Dubois, président, et M. Ch. Juwet, directeur de l'Office de propagande des vins de Neuchâtel, aient le sourire en admirant cet enfant de nos vignes : il saura se tenir à toutes les

Naissances

Monsieur et Madame F. PETRALLI-BERGLAZ ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Franca-Liala
20 novembre 1960

Côte 125 Maternité

RWS.

LA VILLE

Cocoin de printemps !

Des fraises des bois et des primevères ont été cueillies dans le jardin situé devant la Salle des conférences, au passage Maximilien-de-Meuron. Si les fraises ne sont pas très rouges, le soleil ne les abreuvant pas souvent de ses rayons, les primevères, en revanche, sont fort belles... Le printemps est bien tôt là !

Dors en paix, maman chérie.

Monsieur et Madame René Bellini-Burkhardt et leurs enfants Francis et Micheline, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Romolo Bellini-Frascotti et leurs enfants Katia et Dennis, à Neuchâtel ; Monsieur Marcel Mellier, à Fontaines, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Louise BELLINI
née RATAZZI

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72me année.

Fontaines, le 21 novembre 1960.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'enterrement aura lieu mercredi 23 novembre.

Culte au temple, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La maison Georges Cordey a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Louise BELLINI

mère de son dévoué chef.

Pour l'enterrement, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Jean Habersaat-Bourquin, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame René Habersaat-Schorpp, à Neuchâtel, leurs enfants Michel et Sylvie ; Monsieur et Madame François Habersaat-Rey, à Serrières, et leur petit Jean-Marie ; Monsieur Ernest Beuret, à Bevaix ; Monsieur Otto Habersaat, à Paris ; Monsieur et Madame Rudy Toggweller-Habersaat, à Lucerne ; Monsieur et Madame Sepp Mettler-Habersaat, à Thalwil ; Monsieur et Madame Arnold Habersaat, à Stäfa, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame François Bourquin, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Charles Gost-Bourquin, à Neuchâtel, et leurs enfants ; Monsieur et Madame Roger Beuret, à Neuchâtel, et leurs enfants ; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean HABERSAAT

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, frère, beau-frère, oncle, cousin, tonton et ami enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 63me année.

Neuchâtel, le 20 novembre 1960.

(Ecluse 68)

Aidez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 13 : 34.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 22 novembre 1960.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de l'Imprimerie Paul Attinger S. A. ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean HABERSAAT

chef d'atelier depuis 33 ans.

Ils conserveront de ce fidèle collaborateur et de ce chef aimé un souvenir précieux d'estime et d'affection.

Le comité de la Société de tir « L'Infanterie » a le pénible devoir d'informer les membres de la société du décès de son cher président

Le comité de l'Union sportive des cheminots de Neuchâtel a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean HABERSAAT

ami de la société et père de Monsieur René Habersaat, membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

L'état-major du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean HABERSAAT

ancien Plt. Cp. I
membre honoraire du bataillon

dont il gardera un souvenir reconnaissant.

L'incinération aura lieu mardi 22 novembre 1960.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le comité de la Noble Compagnie des Mousquetaires a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Jean HABERSAAT

L'incinération aura lieu mardi 22 novembre 1960. Culte au crématoire à 14 heures.

Le comité de la Noble Compagnie des Mousquetaires a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Charles MATTHEY

membre d'honneur.

L'incinération a eu lieu, dans l'intimité, samedi 19 novembre 1960.

DEMAIN

Ne manquez pas le premier épisode du conte dessiné

LE NOËL DU BONHOMME DE NEIGE

charmant récit de l'Avent choisi pour vous par la « Feuille d'avis de Neuchâtel » !